



Romagnat



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

ROMAGNAT info



Dossiers du mois :

- « Les Tonnelles »
- « Gribouille et Carapate »

Bulletin Municipal - n° 72 - septembre 2010

Bulletin Municipal n°72

Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

Réalisation :

Service Communication

Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print,
sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4300 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1^{er} Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2^{ème} Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3^{ème} Adjoint : BERNADETTE ROUX

4^{ème} Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5^{ème} Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6^{ème} Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7^{ème} Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8^{ème} Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,
ANTONIO NEVES, RÉMY SERPOLAY,
FATIMA RATURAS, MICHEL JOACHIN,
PATRICK CRESSEIN, GUY DOR,
PAUL SUTEAU, CLAUDE PRADEL.

Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,
BRIGITTE PALLUT, MARIE BRIQUET,
MARIA FERREIRA, JACQUES SCHNEIDER,
MARIE-JEANNE GILBERT,
GILLES VAUCLARD,
MARTINE ARNAL, FRÉDÉRIC SIEGRIST,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



3 ÉDITO

4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

6 DOSSIERS DU MOIS

15 CLERMONT-COMMUNAUTÉ

16 SERVICE CULTUREL

18 VIE ASSOCIATIVE

24 LIBRE EXPRESSION

26 VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

36 INFORMATIONS MUNICIPALES

42 JEUNESSE

43 INFOS SOCIALES

46 DIVERS



Bonjour,

Cet été a été marqué par la surenchère sécuritaire, populiste, stigmatisante du discours du Président de la République et des plus zélés de ses ministres, caciques de la droite la plus dure, à propos de sécurité publique et de lutte contre la délinquance. Or, personne ne peut ignorer que, depuis 2002, donc depuis huit ans, Nicolas Sarkozy est responsable de la politique de sécurité publique de la France.

Pour masquer la faillite de sa politique, le Président n'hésite pas à proposer entre autres une solution (déchéance de la nationalité) qui contredit l'article premier de la constitution affirmant que la République « assure l'égalité devant la loi de tous citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Le ministre de l'intérieur n'hésite pas à parler de « présumé coupable », notion étrangère au droit. Ces discours, et toutes les déclarations péremptoires qui les ont suivis, donnent une image dégradante de l'action publique et sont indignes d'un président de la République et de son gouvernement.

La politique du tout répressif étant un échec, le gouvernement va sûrement prioriser le volet éducatif de la lutte contre la délinquance ! C'est bien entendu tout le contraire qui se produit avec la politique de réduction des postes. A la rentrée, de nombreuses classes vont fermer, y compris dans les quartiers classés zone d'éducation prioritaire.

A Romagnat, une classe de la maternelle Louise Michel est concernée, risquant de faire passer les effectifs des deux classes restantes à 30 élèves par classe. Nous nous battons dès la rentrée scolaire aux côtés des parents d'élèves et des enseignants pour tenter d'empêcher

cette fermeture (la décision relevant exclusivement de l'inspection académique) qui entraînerait une dégradation des conditions d'enseignement.

L'état assure moins bien ces missions régaliennes (éducation nationale, sécurité publique) et manifeste la volonté, plus ou moins ouvertement, de transférer une partie de ces missions vers les collectivités locales. Là encore double langage puisque ce transfert masqué s'accompagne d'une baisse des dotations de l'état et de la volonté d'imposer aux collectivités territoriales le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Ce durcissement de la politique gouvernementale ne nous empêche pas de continuer à travailler à l'application de notre programme.

Pour les projets structurants (équipements sportifs, culturels, logements, aménagement du cœur de ville et du bourg), nous avons fait le choix d'une réflexion approfondie pour produire des réalisations qui accompagneront et s'adapteront à l'évolution de Romagnat dans les quinze, vingt prochaines années. Vous êtes associés (conseils participatifs, commissions, réunions publiques) à ces réflexions. Ces deux volontés, vision à long terme et gestion participative, allongent le temps de l'action. C'est le choix que nous faisons. Nous ne sommes pas élus pour nous faire plaisir, pour pouvoir dire au bout de six ans « regardez tout ce que nous avons fait » mais nous vous dirons au bout de six ans « voilà où nous en sommes par rapport à nos objectifs, voilà le chemin qui reste à faire et les nouvelles directions à prendre ».

Nous vous présenterons un bilan de mi-mandat dans le premier semestre 2011.

Pour aller au-delà de ce moment « convenu », nous vous proposons d'évaluer notre politique (cf. article en pages intérieures).

C'est une innovation dans la vie démocratique romagnatoise. C'est la continuation de la mise en place de la gestion participative de notre action publique. Un certain nombre d'outils sont déjà en place, à vous, à nous de les faire vivre de façon constructive et les mettre au service du développement de Romagnat.

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont-Communauté.

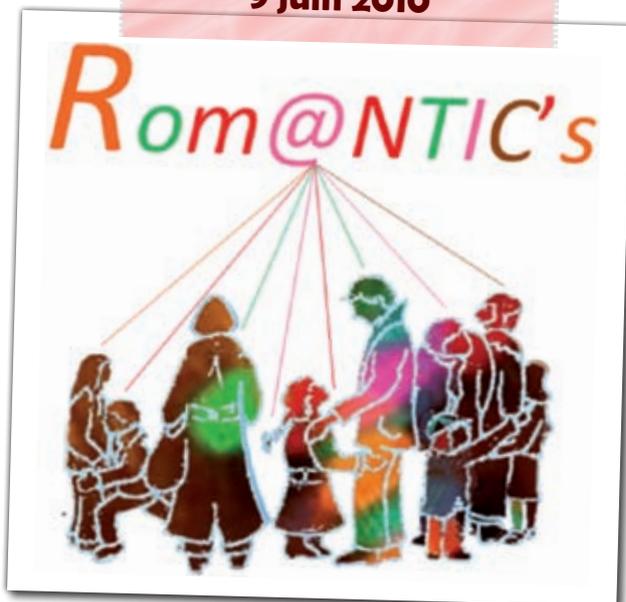
Ça s'est passé à Romagnat



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

► Le lancement de **Rom@NTIC's** a donné lieu à une Table ronde du Numérique

9 juin 2010



Mercredi 9 Juin 2010, à l'Hôtel de ville de Romagnat, 60 personnes ont participé au lancement de l'opération **Rom@NTIC's** à travers une table ronde animée par Paul Suteau, Conseiller délégué à la Qualité du service public.

De 18h à 21h30, cet événement permettait aux participants de prendre connaissance des projets de la municipalité autour du développement des NTIC (**N**ouvelles **T**echniques d'**I**nformation et de **C**ommunication).

► Réunion publique

Après l'incendie du bâtiment de Saulzet-le-Chaud qui servait de salle des fêtes, de salle de réunion et d'extension à l'école, les habitants de Romagnat étaient conviés à s'exprimer sur leurs attentes sur le devenir de cette structure. Les élus après avoir donné quelques précisions sur les coûts liés aux dégâts, les fréquences d'utilisation de la salle et l'urgence à trouver une solution pour l'école ont laissé la parole au public, dont voici les propositions :

- Remettre en l'état mais avec le souci d'éviter les nuisances sonores et d'améliorer l'organisation et le confort des locaux,
- Nécessité de garder cette salle pour les besoins des associations et des particuliers pour organiser réunions ou fêtes,
- Réserver cette salle aux besoins de l'école en laissant un local pour les réunions d'association.
- Construire une salle des fêtes à l'écart de la population.

Devant les Directeurs des écoles maternelles et élémentaires de Romagnat, de la Médiathèque, du LEA d'Opme, de nombreux représentants d'associations des secteurs éducatif et social, des animateurs bénévoles du CCAS, les cadres municipaux, cette table ronde dessinait les objectifs et les enjeux du projet pour les 4 prochaines années.

Une succession d'intervenants de qualité (Caisse des Dépôts, techniciens de Clermont-communauté, opérateur de fibre optique, inspecteurs de l'Education nationale, association « Villes Internet ») permettait la distribution d'une information très large sur le projet pluriannuel **Rom@NTIC's**.

L'automne 2010 verra la mise en place des premières réalisations, et janvier 2011 la participation de Romagnat au Label « Villes Internet 2011 », permettant de positionner la commune de Romagnat au niveau national par rapport à ses initiatives en faveur du développement numérique.

Un comité de pilotage de 25 personnes a été mis en place pour alimenter les réflexions sur ce projet.

Informations détaillées sur le site de la ville :

🌐 www.ville-romagnat.fr/RomaNTIC_s.asp

Contact : ✉ romantics@ville-romagnat.fr

17 juin 2010



Les avis exprimés et le dossier remis par la directrice de l'école permettront aux élus d'alimenter le travail des commissions municipales « Urbanisme » et « Animation urbaine » qui présenteront le fruit de leur réflexion sur le devenir de la salle lors d'une prochaine réunion publique.

Le compte-rendu de la réunion est disponible sur le site Internet : 🌐 www.ville-romagnat.fr rubrique politique de proximité.

Ça s'est passé à Romagnat



► Ils quittent « la communale »

24 juin 2010



L'été arrive enfin et avant les congés scolaires, le Maire et les élus ont tenu à recevoir cette année encore les élèves de CM2 des écoles publiques pour une remise de dictionnaires.

Aux élèves le Maire François FARRET a souhaité que ce dictionnaire les aide à travailler, à s'investir dans les différents apprentissages de leur parcours pour qu'ils puissent choisir la vie qui leur donnera le plus de satisfaction. Aux enseignants il a adressé ses plus vives félicitations :

« Vous méritez notre respect et notre considération. Grâce à votre passion de transmettre vos connaissances, vos savoir-faire, malgré des conditions d'exercice de votre métier de plus en plus difficiles, vous construisez, jour après jour, la réussite scolaire et l'instruction de nos enfants. »

Il a ensuite attiré l'attention des parents d'élèves sur les nombreuses attaques que subit l'école publique et qui contribuent à l'affaiblir et à remettre en cause les principes d'égalité devant l'enseignement, au détriment des plus démunis.

► Prise de fonction du nouveau Directeur Général des Services

Le Maire et les conseillers municipaux sont très heureux d'accueillir M. Richard Courio sur le poste de directeur général des services.

M. Courio devrait rapidement trouver ses marques dans notre commune où il a vécu de nombreuses années.

Ancien élève de l'école publique, il fréquenta pendant plus de 10 ans le monde associatif notamment dans le cadre du F.L.E.P. en pratiquant le Judo. Ses attaches familiales ne l'ont jamais beaucoup éloigné de Romagnat.

Après des études supérieures à l'Université Blaise Pascal, son parcours professionnel l'a conduit d'abord au Conseil général du Puy-de-Dôme, puis à la Ville de Clermont-Ferrand en tant que responsable du service des affaires culturelles, sportives et de la vie associative. Directeur général des services de la commune de Veyre-Monton depuis 2003, M. Courio a souhaité donner une nouvelle dimension à sa carrière.

En arrivant sur ce nouveau poste, il souhaite apporter son dynamisme et son expérience, nécessaires à la gestion des services qui comptent

1^{er} septembre 2010



plus de 150 agents ; l'opportunité de travailler dans une commune de 8500 habitants avec une équipe encore récemment élue et dans une organisation en pleine évolution est une source de motivation particulière.

Gribouille et Carapate

Espace multi-accueil (crèche et halte-garderie)



Espace Multi-accueil «Gribouille et Carapate»

3 rue des fours à chaux

63540 ROMAGNAT

☎ : 04 73 62 60 14

✉ gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

Direction : Mlle Anne-Charlotte BILLIAN

La structure multi-accueil « Gribouille & Carapate » située 3, rue des fours à chaux à ROMAGNAT est un lieu de vie pour vos enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Les enfants sont accueillis soit en accueil régulier (contrat crèche), soit en accueil occasionnel (contrat halte-garderie) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.



L'équipe professionnelle pluridisciplinaire (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance) est

agrée pour accueillir 25 enfants (19 places en crèche et 6 places en halte-garderie).

Cette prise en charge est réfléchiée autour d'un projet pédagogique qui vise à :

- aider l'enfant à se séparer de ses parents de façon sereine (une période d'adaptation est toujours prévue) ;
- offrir à l'enfant un lieu de vie où il soit heureux et épanoui ;
- développer l'affectivité ;
- permettre la plus grande autonomie possible ;
- respecter les rythmes des enfants ;
- Eveiller à la sociabilité ;
- développer la motricité du corps, ainsi que la motricité fine ;
- développer la créativité, l'imagination, les sens ;
- développer l'intelligence par des expériences cognitives ;
- s'ouvrir par l'extérieur (sorties au marché, échanges intergénérationnels avec la maison de retraite, sorties à la bibliothèque, passerelle avec les écoles maternelles, spectacles...).

Gribouille et Carapate



Tout au long de l'année une réflexion est menée pour répondre au mieux aux besoins des enfants tout en respectant leur individualité au sein du groupe.

L'équipe a un rôle important dans le soutien à la fonction parentale ; c'est pourquoi elle propose deux réunions annuelles afin de présenter son travail et répondre aux questions des familles. S'il y a des besoins, les professionnels peuvent faire des réunions thématiques sur la petite enfance (l'alimentation, le sommeil, la place du doudou...) tout au long de l'année.



Toujours dans le but d'intégrer au mieux les familles dans le fonctionnement de l'établissement, une commission crèche a été mise en place récemment, elle se réunit une fois par trimestre regroupant les élus de la petite enfance (M. Jean-Michel LAUMONT et

Mme Marie-Christine GIRAUD), les représentants des parents (actuellement au nombre de 4) et deux représentants de l'équipe.

Ainsi, les décisions de fonctionnement sont prises de manière collégiale et l'ensemble des familles peut en prendre connaissance lors d'un compte-rendu écrit.

Enfin, pour répondre aux besoins de la population, la structure est ouverte toute l'année en dehors des vacances de Noël et du mois d'Août. Toute l'équipe est là pour accueillir les enfants en périscolaire sur la période des vacances : si votre enfant n'a pas encore 4 ans et que vous avez besoin d'un mode de garde pendant les vacances scolaire et/ou les mercredis, la structure peut répondre à cette demande dans la limite des places disponibles.

Une décision municipale a permis récemment, grâce à une embauche supplémentaire, l'extension des temps d'ouverture.

Donc, si vous souhaitez faire connaissance avec ce lieu de vie, vous pouvez nous contacter au ☎ **04 73 62 60 14.**

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes Les Tonnelles
3 place François Mitterrand
63540 Romagnat
☎ : 04 73 62 73 20 Fax : 04 73 62 68 82 ✉ ehpad-lestonnelles@orange.fr
Direction : Sonia MORAL
Horaires d'ouverture de l'accueil : lundi, mardi et jeudi : 9h-17h ;
mercredi et vendredi : 9h-16h30.

Quelques précisions

L'EHPAD Les Tonnelles est un établissement public du secteur médico-social, qui dépend du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Maire est le président de droit du C.C.A.S, il est donc responsable de l'établissement.

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure (vote le budget, examine les projets...).

Au sein de la structure, **un Conseil de la Vie Sociale** permet une représentation des résidents et de leurs familles. Il est composé de deux résidents, deux représentants des familles, deux membres du personnel élus pour une durée de 3 ans.

Le représentant de la personne publique gestionnaire est la Vice-présidente du CCAS, Madame Marie-Christine GIRAUD.

La Directrice de l'établissement participe aux réunions, avec voix consultative. Cette entité peut donner des avis et faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'EHPAD, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne (les activités, la restauration, le personnel, la nature et le prix des services rendus...).

Cette instance permet d'entendre les remarques des principaux intéressés, donnant lieu à des échanges constructifs et à des améliorations.

La vieillesse est une étape de l'existence pendant laquelle chacun doit pouvoir poursuivre son épanouissement.

Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante
- Préambule

Même s'il est rattaché au C.C.A.S, l'EHPAD dispose d'un budget autonome dont les principales ressources sont :

- *le prix de journée supporté par les résidents ;
- *une dotation soins de l'Agence Régionale de Santé (anciennement DDASS) qui comprend la rémunération du personnel médical et paramédical, les fournitures et matériels médicaux ;
- *une dotation du Conseil Général.

Pour information, le budget en 2010 est d'environ 2,1 millions d'euros.

Le tarif journalier se décompose comme suit :

- *Le tarif hébergement* : Il inclut les frais inhérents à l'accueil hôtelier, à la restauration, l'entretien et plus généralement aux loisirs et animations proposés.

- *Le tarif dépendance* : Il comprend tous les frais liés à l'assistance nécessaire à la vie quotidienne, ainsi qu'aux animations spécifiques. Il vient compenser le surcoût lié à la dépendance.
- *Pour les frais de santé* : Comme tout assuré social, les dépenses de soins (consultations, médicaments...) sont prises en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.

Pour les personnes ayant de faibles revenus, l'établissement est habilité à l'aide sociale. Les résidents peuvent par ailleurs bénéficier de certaines aides financières :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) vient en déduction du tarif dépendance. Attribuée aux personnes de plus de 60 ans et sans conditions de ressources, cette aide permet de compenser la perte d'autonomie.
- L'Allocation Logement peut être attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales.

Présentation de la structure

Comme une école, des installations sportives... un EHPAD est un lieu public inscrit dans un environnement géographique, économique et social précis. Selon l'INSEE, les plus de 60 ans romagnatois étaient 1820 en 2005 et estimés en 2015 à 2440, dont une hausse importante chez les plus de 75 ans.

La MAPAD de Romagnat a ouvert ses portes le 1^{er} février 1999, avec une capacité de 46 lits dont 12 en cure médicale. La réforme des établissements a conduit à une transformation en EHPAD en 2003 avec une médicalisation complète de l'établissement. Une extension de l'établissement en parallèle a entraîné la création de 7 lits si bien qu'aujourd'hui, les Tonnelles accueillent 53 résidents en hébergement permanent.



Selon la volonté municipale, il a été implanté au cœur du centre ville afin que les résidents puissent participer à la vie locale. Situé sur la place François Mitterrand, ces derniers peuvent accéder aux commerces et services de proximité, ainsi qu'au marché...

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante
- Article 3

Même si le maintien à domicile est une aspiration forte de chacun, l'établissement est une réalité dans beaucoup de situations où rester chez soi devient difficile, impossible voire dangereux.

Loin des « hospices » d'antan, l'EHPAD aujourd'hui est un lieu où l'on insuffle la vie. Chaque résident est un citoyen à part entière, accompagné si nécessaire dans certains actes de la vie quotidienne.

La politique de l'établissement est d'assurer la prise en charge la plus satisfaisante possible pour les résidents.

Accueillir et accompagner les personnes âgées en leur apportant la meilleure qualité de vie, les meilleurs soins. Il s'agit ici de « prendre soin » plutôt que de soigner au sens médical du terme.

Les Tonnelles

A l'horizon 2013, plusieurs chantiers sont à l'œuvre :

- Transformation de l'établissement en vue de l'aménagement d'une unité protégée pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et apparentées. Cette unité d'une capacité de 14 lits, calquée sur le modèle de l'Unité d'Hébergement Renforcé offrira un cadre de vie adapté aux résidents atteints de cette pathologie.
- Création de 7 places compte tenu des limites techniques du bâtiment en terme d'agrandissement.
- Aménagement d'une salle d'animation.



Les beaux jours venus, le jardin permet aux résidents de profiter de l'extérieur mais aussi d'organiser des manifestations comme les « barbecues d'été ».



Les 53 logements de l'établissement comprennent tous une salle de bain et disposent du mobilier nécessaire. Toutefois, les résidents peuvent apporter des effets personnels pour agrémenter leur chambre.

Les étages sont desservis par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.



Des salons permettent de profiter de moments d'intimité mais aussi de convivialité comme le petit déjeuner, la collation et les activités.



Apprendre à connaître les personnes âgées est pour moi une expérience chaque jour plus enrichissante.

Un agent social de l'EHPAD

Pourquoi la gériatrie?

« Au début, pas toujours par choix, plutôt un retour à mes débuts de jeune IDE chez les personnes âgées où j'ai aimé travailler.

Puis on se prend au jeu et la gériatrie se révèle une médecine très intéressante, et la relation avec nos aînés pas toujours facile mais pleine de bons moments, de rires, de tendresse et l'importance de renouer avec le passé, avec toutes les vies qui ont été elles aussi bien remplies...

Et puis se dire qu'un jour ou l'autre, nous-aussi nous serons âgés d'où l'importance de recréer des liens avec la vie, dire non à l'ennui et à l'isolement de la vieillesse. »

Une infirmière de l'établissement

Le personnel administratif :

Les deux agents administratifs de l'EHPAD sont chargés de l'accueil et du secrétariat de l'établissement. Ils s'occupent de l'accueil physique et téléphonique. Ils collaborent avec la directrice dans la gestion de l'établissement, notamment dans le suivi de la comptabilité.

Le personnel du secrétariat constitue l'interlocuteur privilégié des résidents et des familles. Au près des résidents, il peut assurer la distribution du courrier et répondre aux sollicitations pour les actes administratifs et les prises de rendez-vous. Il épaula aussi les familles dans l'accomplissement des formalités administratives.

Une partie du personnel des Tonnelles



La direction :

Elle est garante de la bonne marche de l'établissement, au niveau administratif, technique et financier. Elle est responsable de la gestion du personnel où il s'agit d'organiser et de coordonner les différentes fonctions des agents. Au niveau financier, elle assure l'élaboration et l'exécution du budget.

Ses missions dépassent largement le seul domaine administratif.

La direction veille particulièrement à garantir le respect et la dignité du résident et faire appliquer le projet d'établissement.

Arrivée en septembre 1998, la MAPAD était en construction, j'étais chargée de la mise en service de l'établissement, notamment les achats, l'organisation du travail et la planification budgétaire.

J'ai toujours voulu travailler auprès des personnes âgées même si ma formation pouvait me conduire vers d'autres publics. Aujourd'hui, j'exerce toujours mon métier avec autant d'envie et de détermination. Je m'efforce d'offrir avec l'équipe, qui s'est étoffée au fil des années, une prise en charge efficace, un accompagnement personnalisé et un accueil de qualité.

Mon seul regret, que les tâches administratives toujours plus nombreuses et contraignantes, ne me permettent pas de passer plus de temps auprès des résidents.

Sonia MORAL, Directrice



« J'ai intégré l'établissement dès l'ouverture, le 1^{er} février 1999. J'apprécie le contact avec le public, j'aide également les résidents dans leurs démarches quotidiennes. Travailler avec les personnes âgées est pour moi très enrichissant d'un point de vue personnel ».

Laurent COISSARD, secrétaire

Le médecin coordonnateur :

Présent à tiers-temps dans l'établissement, il élabore avec le concours de l'équipe soignante le projet de soins. Il évalue et valide l'état de dépendance des résidents et veille à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'établissement et organise la coordination des professionnels de santé.

Toutefois, il ne se substitue pas au médecin traitant choisi par chaque résident.

« La médecine gériatrique n'a pas comme but de guérir de la vieillesse puisque ce n'est pas une maladie !!!

C'est une médecine de l'individu qui permet à chacun de bénéficier, s'il le souhaite, des soins pour les maladies dont il souffre, sans acharnement ni obstination déraisonnable.

Ces soins lui permettent éventuellement de guérir mais surtout de vivre pleinement, dignement cette étape de la vie, sans que nous puissions juger de l'intérêt de cette vie. »

Bruno VALLADIER, Médecin coordonnateur

L'ergothérapeute :

Cette discipline, assez méconnue, est pourtant très importante dans la prise en charge des personnes âgées. La mission «l'ergo» est le maintien ou l'acquisition d'une autonomie maximale du résident, en prenant en compte son environnement. Au quotidien, elle peut mettre en place des aides techniques adaptées, des activités individuelles ou collectives de rééducation.

L'adhésion du résident est primordiale pour une prise en charge optimale.

La psychologue clinicienne :

A toute nouvelle admission, elle évalue les capacités psychologiques et fait connaissance avec le résident. Ce contact permet d'accompagner le résident dans cette étape éprouvante que constitue l'entrée.

Elle accompagne et soutient les résidents et leurs familles lors d'événements difficiles (hospitalisation, conflit, maladie...).

Elle peut aussi instaurer un suivi psychologique régulier avec les résidents qui le nécessitent et mettre en place des groupes thérapeutiques pour maintenir leurs capacités voire réapprendre.

« Depuis février, j'occupe le poste de psychologue à mi-temps. J'ai saisi cette opportunité suite à un remplacement effectué l'an passé.

Ici à Romagnat, les locaux sont agréables, les moyens humains et matériels sont plus adaptés que dans de nombreux EHPAD de la région où je suis intervenue.

Nous avons la possibilité de proposer des actions au plus près des attentes individuelles des résidents et de leurs familles.

J'apprécie d'être intégrée dans cette équipe des Tonnelles où chacun, selon sa fonction, s'efforce de travailler au service des accueillis.

De plus, nous lançons diverses initiatives qui permettent à la structure d'évoluer dans le temps et d'améliorer la vie des habitants de la maison de retraite. »

Sandra BRUN, psychologue

Les Infirmières Diplômées d'Etat :

Les infirmières sont chargées de dispenser les soins prescrits par le médecin, exercer le suivi des traitements. Elles sont en relation avec les professionnels médicaux et paramédicaux et coordonnent l'équipe soignante.

Leurs missions ne sont pas seulement centrées sur la seule délivrance des soins car dans un EHPAD, leur rôle est de maintenir une certaine autonomie, le plus longtemps possible.

Les aides-soignants et les agents sociaux :

Ils accompagnent les résidents pour tous les actes de la vie quotidienne.

Les aides-soignants délivrent les soins d'hygiène, la surveillance, l'aide aux repas et l'environnement du résident.



Ils collaborent pour certaines tâches avec les agents sociaux, notamment pour assurer une aide pour les transferts et la distribution des repas. Par ailleurs, ces derniers ont à leur charge l'entretien des locaux.

La nuit, les aides-soignants et les agents sociaux sont présents pour les soins, la sécurité mais avant tout pour apporter une présence rassurante et attentive.

La lingère :

Elle est chargée de la gestion et de l'entretien du linge des résidents. Elle vise à assurer une qualité irréprochable du linge sur l'aspect visuel mais aussi les meilleures conditions d'hygiène.

La distribution du linge constitue aussi un contact régulier pour les résidents.

Le personnel de cuisine :



L'ensemble des repas est préparé sur place par une équipe composée d'un chef de cuisine et d'un second salariés d'une société de restauration et du personnel communal.

Cette équipe élabore les repas pour l'EHPAD mais aussi pour les trois restaurants scolaires, le restaurant visiteurs et le service de portage des repas à domicile.

L'agent technique :

Il contribue à l'amélioration de l'environnement du résident. Aussi, il maintient en l'état le bâtiment ainsi que le matériel et assure les réparations courantes.

Il est l'interlocuteur privilégié des entreprises (fournisseurs, contrats de maintenance...).

Les Tonnelles



L'animatrice :



« L'animation, c'est " le souffle de vie ", c'est donner du sens à la vie, permettre aux résidents en établissement de maintenir voire de créer de nouveaux liens sociaux ».

Doc' animation en gérontologie.



Visite du Salon de l'élevage

Les activités proposées sont diversifiées et adaptées aux capacités et aux attentes des résidents.

Des activités « régulières » sont réparties tout au long de la semaine permettant d'apporter des repères temporels indispensables pour des personnes âgées placées en institution.

C'est le cas des activités manuelles, de la gymnastique adaptée, des jeux de mémoire, de la chorale...

L'EHPAD *Les Tonnelles* dispose d'un minibus, depuis plusieurs années, qui permet aux résidents de pouvoir profiter à l'extérieur de moments festifs (restaurant...), de promenades dans les environs ou tout simplement pour faire des courses.



Visite à la crèche de Romagnat

Pour assister l'animatrice, des bénévoles interviennent dans les activités. Ils sont impliqués depuis l'ouverture de la structure et représentent toujours un soutien indispensable.

Certaines activités reposent entièrement sur les bénévoles, comme la bibliothèque.



Le fait d'être bénévole dans l'établissement repose sur un engagement, formalisé par une charte.

Maison Départementale des Adolescents



La Maison Départementale des Adolescents du Puy-de-Dôme accueille les jeunes âgés de 12 à 18 ans au 80 rue Lamartine à Clermont-Ferrand.

Par les transports en commun, vous pouvez descendre à l'arrêt « Alexandre Varenne ».

Vous pouvez également nous joindre au 04 73 16 00 00 ou vous rendre sur le site internet (www.mda63.fr).

Les professionnels de la structure accueillent les adolescents, les guident et les conseillent dans leurs démarches. Ils peuvent être reçus par une infirmière et un éducateur.

Quelle que soit la raison qui les amène, la MDA 63 les accompagne pour les aider dans leurs difficultés pendant cette période particulière qu'est l'adolescence.

Pour aller plus loin, il pourra leur être proposé un rendez-vous avec un intervenant spécialisé, médecin, psychologue ou assistante sociale.

Pour les parents ou accompagnateurs de jeunes, la première rencontre à la MDA se fait sur rendez-vous. Elle se déroule avec un ou plusieurs professionnels intervenant sur la structure. En fonction de votre demande ou de vos besoins, il vous sera proposé de poursuivre les rencontres avec nous ou bien de vous orienter vers des partenaires spécialistes des difficultés que vous rencontrez. Les entretiens ont lieu le plus souvent avec votre enfant. Le contenu de ces rencontres reste confidentiel.

La réalisation de la maison départementale des adolescents du Puy-de-Dôme résulte d'une collaboration entre le CHU de Clermont-Ferrand et le Centre Hospitalier Sainte-Marie.

CLERMONT COMMUNAUTÉ



Expositions



**Gaffophone
Revisité
par
Les enfants
Du CMI**



Le Gaffophone

Du 27 septembre au 30 septembre

L'instrument de musique revisité par les enfants du centre médical infantile sera en exposition du 27 septembre au 30 septembre. Ce sera l'occasion pour petits et grands de découvrir d'une part un travail considérable des enfants et de l'équipe éducative, d'autre part un clin d'œil ludique et bien sûr musical.

Festival Nicéphore +170

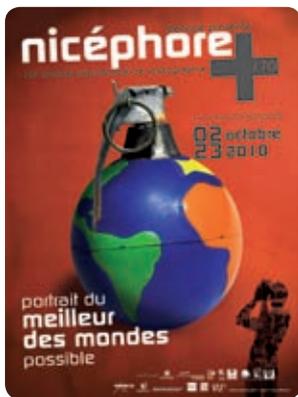
Du 2 au 23 octobre à la salle d'expositions et dans la salle du conseil

Pour sa dixième édition, l'association sténopé organisatrice du festival Nicéphore, nous propose une rétrospective et une sélection de quelques unes de ses plus belles images, témoignages de cette grande aventure, de la rencontre avec des grands noms de la photo et de ce pari osé qui consistait à séduire et à conquérir un nouveau public pour le 8ème art.

Cette belle manifestation sera aussi l'occasion de découvrir dans la salle du conseil, le travail de deux photographes régionaux : Jacques Curtil avec ses photos macro de nature et celui de Rémi Boissau avec ses paysages du massif du Sancy.

Retrouvez le programme complet du festival sur :

<http://festival.nicephore.free.fr>



La Route des Carnets

Du 4 au 22 octobre à la médiathèque communautaire Arsène Boulay

En partenariat avec le pôle lecture de Clermont-communauté, et l'association « il faut aller voir », organisatrice de « la biennale des carnets de voyage » et de « la Route des Carnets », la ville de Romagnat accueille Géraldine Garçon, illustratrice et Daniel Mielniczcek photographe. Un beau voyage en Amérique du sud, en partant du Chili, direction Buenos Aires, Paysandù, Sao Paulo pour finir à Rio. Une belle aventure et un avant goût de la biennale qui se déroulera du 19 au 21 novembre au centre Polydôme

Retrouvez le programme complet de la biennale et de la route des carnets sur :

<http://www.biennale-carnetdevoyage.com>



Association Mouvement Art Contemporain

Du 27 octobre au 27 novembre

L'AMAC installée à Chamalières et organisatrice de la 8^{ème} Triennale internationale d'estampes est notre invitée à la salle d'expositions. Nous recevons Vesselin Vassilev dit Vesco artiste peintre et graveur d'origine bulgare résidant actuellement à Lyon. Cet artiste a déjà participé aux triennales d'estampes de Chamalières en 2003. Ses œuvres font partie de collections privées en Bulgarie en France en Belgique et aux Etats-Unis.

Un travail ciselé qui mêle allégories, mondes fantastiques et un trait d'humour. De plus la visite de son site explique la technique d'estampe : eau-forte, aquatinte, lithographie n'auront plus de secret pour vous. La visite de son exposition sera donc pour vous l'occasion d'admirer le travail et de vous laisser submerger par l'imaginaire qui s'en dégage. A voir tous les après-midi de 14h à 18h.

<http://vesco.free.fr> et www.amac-chamalieres.com

Spectacles vivants



© Adanedhel - HN

Apridamis (1^{ère} partie) **Le chemin des Chèvres (concert de chansons swing)**

Le 1^{er} octobre à 20h30

Le chemin des Chèvres est né en l'an 2004. Les 3 allumés, cantalous de pure souche et créateurs de la « Sweet Humoristic Chanson Déglinguée » tirent leur nom du chemin pentu traversant la ville de St-Flour.

Alliant divinement jazz manouche et textes décapants aux thèmes délicieusement noirs, John Po, Esox Lucius et Bernie (guitaristes et chanteurs) nous régalez de leurs doubles voix exquis et de leurs solos ravageurs. Les 3 adorables viennent nous présenter leur chef d'œuvre « Première Tomme » hymne à la joie et à l'Avèze que le monde s'arrache.

Si vous aimez les mélanges, voici le fruit d'un amour improbable entre Sansevérino et les Beatles.

Le chemin des Chèvres est lauréat du Festival Sémaphore en Chanson en 2007. Le groupe s'est illustré en 1^{ère} partie de Cali au Sémaphore et de Anis à la Coopérative de Mai en 2009. En 2010 il remporte le prix de l'Oracle au tremplin du Carrefour de la chanson.

Genre : Concert

Tarif : 8 € plein - 4 € réduit

Durée : 2h30

Lieu : Salle André Raynoird

Public : Tout public



© André HÉBRARD

Seb (1^{ère} partie)

Le 21 octobre à 20h30

Ce trio délivre des chansons françaises puisant autant dans l'univers sombre et poétique d'un Alain Bashung que dans le rock minimaliste d'un Mickael Furnon. Le verbe, soutenu par une rythmique acoustique et une contrebasse jazzy, est mis en relief par une guitare électrique élégante, aérienne et surprenante. Installez-vous confortablement, le voyage peut commencer..



© Nicolas AUPROUX

Sam **Chansons françaises bien écrites**

Le 21 octobre à 21h30

Enlevé, coquin, tendre et décalé, l'univers de Sam est une friandise pour tout amateur de chanson française bien écrite et arrangée avec élégance. Nourries de références littéraires et visuelles, les chansons de Sam mettent à nu sans complaisance les relations humaines et amoureuses. Un plongeon délicieux dans un univers résolument hanté par les femmes à la fois drôle, pudique, érotique et désenchanté. Aussi est-il naturel que ce chanteur à la voix grave et sensuelle lorgne d'un œil avisé vers les pin-ups des années 50, incarnation d'un érotisme glamour et nostalgique.

Genre : Concert

Tarifs : 8 € plein - 4 € réduit

Durée : 2h30

Lieu : Salle André Raynoird

Public : Tout public

Nouvelles associations

Sporting Arverne Futsal

Une nouvelle association arrive dans votre ville !!!



notre région.

D'origine brésilienne, le terme « futsal » vient de la contraction des mots « futebol » et « sala » qui peuvent se traduire par « football en salle ». Mais des différences importantes dans la façon de jouer font de ce sport une activité à part entière, avec ses propres règles.



Créé le 19 mars 2010 le club de futsal est basé à Romagnat. Le SPORTING ARVERNE FUTSAL est un club qui a pour but de développer cette nouvelle discipline sportive dans notre ville, mais aussi dans

La première grande différence vient des dimensions réduites du terrain, puisqu'il s'agit d'un terrain de handball.

Ainsi le futsal se joue à 5 joueurs, dont 4 joueurs de champ plus un gardien. Le gardien peut sortir et participer au jeu, comme n'importe quel joueur.

De plus les remplacements sont illimités et peuvent se faire à n'importe quel moment du jeu, on peut changer toute une « ligne » de quatre joueurs ou ne changer qu'un seul joueur.

Le gardien peut aussi se faire remplacer par n'importe quel joueur au cours de la partie.

Afin de vous faire découvrir ce sport nous vous invitons à venir voir les matchs du championnat qui débiteront courant octobre.

Pour tout renseignement vous pouvez aller sur le site de la FFF dans la rubrique championnat futsal ou prendre contact avec le président de l'association JérémY RIBIERE BONNET à l'adresse e-mail suivante :

✉ jeremy63670@laposte.net

L'atelier des P'tits Ecoliers

Nouveau sur Opme, la création d'une association de loisirs créatifs

L'association « L'atelier des P'tits Ecoliers » a été créée à Opme le 23 avril 2010. L'idée de la création de cette association vient de la détermination d'un groupe de mamans et de leur passion pour les loisirs créatifs.

Elle a pour but d'organiser des ateliers créatifs pour adultes et enfants.

Cet engouement actuel pour les loisirs créatifs, va nous permettre de mettre en œuvre une action permettant à un grand nombre de partager des expériences artistiques et culturelles qui favorisent l'esprit de découverte et d'ouverture, l'épanouissement personnel et la valorisation d'un lien social.

En plus de la création d'objets, L'atelier des P'tits Ecoliers organisera et participera à des

manifestations telles que des expositions et des marchés.

Les jours et heures proposés pour ces ateliers sont les :

- jeudis de 14h à 16h
- vendredis de 14h à 16h
- vendredis soir de 19h à 20h30, une fois par mois.

Pour la première année, des ateliers ponctuels seront proposés aux enfants sur les temps de vacances scolaires.

Alors si vous êtes intéressés, rejoignez nous et prenez contact avec **Mme Gilbert au 06 82 56 76 76** ou **Mme Sylvestre au 06 64 98 84 23**.



Junior Association : Saulzet Boyz And Girlz

Bonjour à tous,
Nous sommes pour la plupart des jeunes de Saulzet-le-Chaud et nous venons de créer une Junior Association : pour faire simple une association composée strictement de mineurs, de jeunes.

Nous avons un président, un secrétaire et un trésorier comme toutes les associations.

Nous sommes actuellement 10 membres (nous vous les présenterons un peu plus tard dans l'article).



De gauche à droite : le secrétaire, le président et le trésorier avec M. Dor (conseiller municipal délégué) lors de la signature de la Convention.

Notre association crée des événements, des manifestations dans le village comme des tournois de pétanque, des tombolas. Nous venons d'avoir

une salle avec un baby-foot pour nous retrouver tous ensemble et nous l'aménageons grâce aux fonds récoltés lors d'événements. Nous avons déjà fait une tombola le 10 juillet.



Une partie des personnes présentes dans l'association devant notre salle

Voici la présentation de nos membres :
Philippe Coustet (président), Jordan Jally (secrétaire), Mickael Gouevy (trésorier), Damien Léoty, Rémi Portelli, Jason Meddour, Antoine Moulin, Samy Lorin, Florian Capelle, Alexandre Duguait.

Pour terminer, nous souhaitons remercier la mairie pour le prêt de la salle et l'achat d'un baby-foot, mais aussi M. Dor (conseiller municipal délégué) pour son aide à la création de notre association.

Club « Questions pour un champion » de Romagnat

Depuis Mai dernier, le premier club de « Questions pour un Champion » du Puy-de-Dôme a vu le jour à Romagnat. En quelques semaines il a déjà rassemblé plus de vingt adhérents résidant sur la commune ou dans les environs.

Les fervents de ce jeu se réunissent **tous les mercredis** à partir de 16h dans une salle du carrefour d'échanges, 5 rue Maréchal Foch, mise gracieusement à leur disposition par la municipalité.

Pour débiter, les parties ont eu pour support d'entraînement les boîtes de jeux classiques. Mais dès le mois de septembre, le club de Romagnat disposera d'un matériel électronique avec pupitre et buzzers permettant de jouer dans les mêmes conditions que sur le plateau de télévision.

L'ambiance de ces rencontres déjà très conviviales, y gagnera forcément encore en intérêt et en intensité.



Si vous souhaitez rejoindre les membres du club, il vous suffit de contacter sa présidente M^{me} Malfreyt au numéro téléphonique **04 73 62 67 03** ou par courrier électronique à louise.malfreyt33@orange.fr

Marche Nordique



Nouvelle activité physique non traumatisante mise en place dès l'automne par l'AS Romagnat Athlétisme. Activité ouverte à tous et encadrée par un professionnel.

Séances :

Il est prévu 2 séances/mois de chacune 2 heures maximum le **samedi matin de 9h à 11h**.

Le **calendrier prévisionnel** (tout changement de date sera annoncé sur le site du club : www.asrathle.fr) a été établi comme suit :

- 18 et 25 septembre ;
- 9 et 16 octobre ;
- 6 et 20 novembre ;
- 4 et 11 décembre ;
- 8 et 22 janvier ;
- 5 et 19 février ;
- 19 et 26 mars ;
- 9 et 16 avril ;
- 14 et 28 mai ;
- 18 et 25 juin.

Selon les demandes une séance supplémentaire pourra éventuellement être rajoutée en semaine

Déroulement d'une séance type :

Rendez-vous à 9h sur le parking du stade (en face de la gendarmerie).

Echauffement de 10' à 15' puis départ en commun sur des parcours autour de Romagnat pour une **sortie** de 1h à 1h30' avec intensivité progressive, conseils techniques, respiration, travail de différents gestes, etc.

Des **étirements adaptés** termineront chaque séance.

Des séances plus spécifiques pourront être proposées : travail des bras, des abdos, des cuisses, etc.

Encadrement et matériel :

Toutes les séances seront encadrées par un Coach Athlé Santé formé par la Fédération Française d'Athlétisme et rémunéré par l'AS Romagnat Athlétisme.

Les bâtons de bonne qualité, véritables outils de « travail », seront prêtés à chaque séance. Ce matériel spécifique à la marche nordique vaut près de 100 euros la paire.

Les participants devront être correctement chaussés (chaussures de randonnée légères type baskets ou de running).

Inscriptions/coût :

Nécessité de prendre une « licence Athlé santé loisirs » (valable jusqu'au 31 août 2011) à l'AS Romagnat Athlétisme : coût : 50 euros. 10% de réduction pour les féminines soit 45 euros.

Cette licence comprend l'adhésion au club et une **assurance**.

Chaque participant devra fournir lors de l'inscription un « **certificat médical d'aptitude à la pratique de l'athlétisme** » de moins de trois mois (modèle à télécharger sur le site du club) ainsi que le formulaire d'inscription (à télécharger) et trois enveloppes timbrées pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail.

Des cartes de 10 séances seront ensuite proposées au prix de 30 euros (soit **3 euros la séance**). Possibilité de payer à la séance (coût : 5 euros).



Le Coach Athlé Santé sera présent au début (19h30) de l'Assemblée Générale de l'ASR Athlétisme le vendredi 10 septembre salle Jacques Prévert, Avenue de la République et répondra à toutes les questions qui lui seront posées.

Séance d'initiation gratuite : samedi 11 septembre :

RV à 9h sur le parking du stade.

Trophée Timothée Berthon



Hommage à un jeune Romagnatois

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Moto-Club Vicomtois organise **les 25 et 26 septembre**, une course de moto-cross, le Trophée Timothée Berthon, sur le terrain des chaumes à Vic-le-Comte, route d'Yronde-et-Buron.

Cette course comptera pour le Championnat de Ligue d'Auvergne. 8 catégories sont au programme, des plus jeunes du mini-cross aux pilotes chevronnés du MX1, catégorie élite du Championnat de France.

C'est plus de 200 pilotes qui seront réunis.

Cela promet de belles bagarres notamment dans la catégorie reine avec Brice Bonnemoy, vice-champion de France et Tommy Steinmetz, déjà vainqueur des 2 premières éditions. Il y a un super trophée à remporter pour le vainqueur de 3 éditions.

Les plus jeunes, mini-cross, poussins 65 cm³, benjamins 85 cm³ concourront le samedi. Nul doute qu'ils seront motivés pour la gagne car les vainqueurs poussins

et benjamins remporteront un stage de pilotage de 5 jours chez Cross Up en Ardèche.

Le dimanche les 5 autres catégories, minimes, cadets, NCB, MX2 et MX1 à partir de 8h30 pour les essais. Remise des prix à 17h sur terrain.

Chaque participant repartira avec un lot offert par de nombreux partenaires de l'épreuve.

Le Trophée est organisé en hommage à un jeune Romagnatois, Timothée Berthon, disparu le 1^{er} août 2007, pilote de moto-cross et ancien élève à Joliot-Curie.

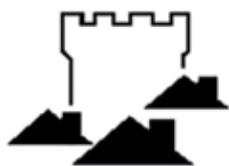
Une bonne occasion pour ses nombreux amis, qui lui ont ouvert un site et un blog, pour se retrouver.

<http://timf0rever.skyrock.com>





Foyer rural d'Opme saison 2010



Reprise des activités

Préalable :

foyer rural d'Opme La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur **cotisation annuelle de base** :

Adultes : 8 euros

Enfants : 2 euros



GYMNASTIQUE (adultes : hommes et femmes) Responsable : Maryline VIDAL Tél. : 04 73 79 40 83	Tous les mercredis de 18h15 à 19h15 à la maison pour tous avec Sylviane	1 ^e Séance d'inscription : Mercredi 15 septembre à 18h15 Cotisation annuelle de la section : 52 €
YOGA (adultes : hommes et femmes) Responsable : Catherine MERTZ Tél. : 04 73 92 39 34	Tous les lundis de 18h30 à 20h15 à la maison pour tous avec Brigitte	1 ^e Séance d'inscription : Lundi 13 septembre à 18h30 Cotisation annuelle de la section : 90 € (1 ^e séance pour essai gratuite)
GYM-ÉVEIL (enfants de 3 à 6 ans) Responsable : Lola BAUDRI Tél. : 04 73 87 51 56	Tous les mercredis de 15h30 à 17h à la maison pour tous avec Lola et Catherine	1 ^e Séance d'inscription : Mercredi 15 septembre à 15h30 Cotisation annuelle de la section : 13 €
APRÈS-MIDI JEUX (adultes : hommes et femmes) Responsable : Yvette MAZAL Tél. : 04 79 87 50 28	Tous les jeudis de 14h à 20h à la cantine de l'école	1 ^e Séance d'inscription : Jeudi 16 septembre
RANDONNÉE PÉDESTRE (tout public) Responsable : François TOUTIN Tél. : 06 81 52 10 00	1 fois par mois le Dimanche après-midi RDV à la maison pour tous	Mi-septembre
DANSES DE SOCIÉTÉ (adultes : hommes et femmes) Responsable : Maryline VIDAL Tél. : 04 73 79 40 83	Tous les jeudis de 20h15 à 21h30 à la maison pour tous avec Edith	1 ^e Séance d'inscription : Jeudi 16 septembre Cotisation annuelle de la section : 40 € (1 ^e séance pour essai gratuite)

Brocante vide-greniers



Le 27 juin 2010 avait lieu le 12^{ème} repas de la Fête de la Rue.

Trois cent convives environ se sont retrouvés autour des tables dressées dans la rue Foch, pour déguster la morue, la paëlla, les pâtes bolognaises ou le couscous.

La mise en place dès le matin occasionne pour certains riverains quelques désagréments.

Qu'ils soient remerciés pour leur compréhension.

Le 11 septembre avait lieu la brocante organisée par l'association de la fête de la rue.

C'était l'occasion de venir vendre ou acheter tous ces objets que certains recherchent en vain alors que d'autres ne les utilisent plus.





L'Eveil Romagnatois profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter une bonne rentrée et vous remercier de votre soutien permanent.

Notre association a pour objectif l'apprentissage de la musique, avec sa section école de musique, et la pratique collective amateur avec ses différents orchestres (batterie-fanfare, banda « Les Buffadoux », big-band et orchestre d'harmonie-école).

Les inscriptions de septembre 2010 ont montré une augmentation et une meilleure répartition des élèves au sein des classes de l'école de musique. Les nouvelles classes ouvertes en septembre 2008 (clarinette, trombone et initiation 4-6 ans) ont pris leurs marques au sein de cette structure.

Le volume hebdomadaire est de 39 heures de cours (hors orchestres et ensembles) avec près de 70 élèves (enfants et adultes) répartis dans les classes suivantes : initiation musicale 4-6 ans, formation musicale (cursus 1^{er} et 2^{eme} cycle CMF), saxophone, flûte traversière, trompette, cuivres naturels, trombone, basse, cor, clarinette et percussions.

Au total, **plus de 1 300 heures de formation seront dispensées sur l'année scolaire 2010-2011**. Nous vous rappelons que les orchestres (batterie-fanfare, banda, harmonie) sont ouverts gratuitement à tout(es) romagnatois(es) - et alentours - sous réserve d'une audition préalable.

La fin de saison 2010 a été dense pour la batterie-fanfare et la banda avec de nombreux concerts (Auxerre, Dompierre/Besbre, Cournon, Fête de la musique, 14 juillet...). Le point d'orgue de cette saison musicale 2010 fut le **concert du 22 mai 2010 à Auxerre** pour le concours national FSCF où les 70 musiciennes et musiciens des deux orchestres (batterie-fanfare + big band) ont occupé la scène plus de 2 heures devant un public nombreux, connaisseur et conquis.

L'année à venir s'annonce toute aussi riche et dense avec un premier grand rendez-vous fixé au **samedi 20 novembre 2010 pour le Concert de Ste-Cécile**.



Pour plus de précisions sur le calendrier, notre histoire, nos activités ou notre fonctionnement, vous pouvez consulter le site www.eveil.romagnatois.free.fr.

Le Président, *Patrick Lihard*, le Chef de musique, *Cédric Manenc*, le responsable de l'école de musique *Christian Ledieu* et tous les membres de l'Eveil vous donnent rendez-vous pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.

☎ 04 73 62 08 87

✉ eveil.romagnatois@free.fr

🌐 <http://eveil.romagnatois.free.fr>

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

L'actualité

Romagnat lance son grand projet « Rom@NTIC's » a des idées très Net... titrait le journal La Montagne du 14 juin dernier. **NTIC** : **Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**. Interview :

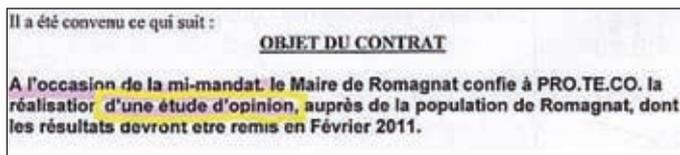
- Le journaliste : *Concrètement, en quoi Rom@NTIC's changera-t-il la vie des Romagnatois ?*
- Le conseiller municipal délégué : *Il est encore trop tôt pour le dire ; il reviendra au comité de pilotage d'imaginer différentes actions. Pour l'instant, il s'agit surtout de créer une dynamique.*

L'équipe municipale va donc dépenser 35 000 € sans savoir pourquoi !

Le comité de pilotage ne sera qu'un moyen de communication supplémentaire comme...

Le conseil participatif du 5 juillet dernier sur les bandes cyclables prévues avenues J. Jaurès et J. Moulin. Il ne s'agit pas pour nous de critiquer la création de ce type de voies cyclables, même si elles sont sujettes à certaines réserves, mais le fait de faire croire à la participation utile des Romagnatois ! En effet, cette réunion a eu lieu alors que le pré traçage était déjà effectif et que rien ne sera changé. Nous recommandons vivement la lecture du compte-rendu de cette réunion ou comment occuper le terrain sans rien à dire !

Quand on nous accuse de procès d'intention : Lors du conseil municipal du 5 mai dernier, **nous avons voté CONTRE le financement d'une étude d'opinion** pour un montant de 3 576,04 €. Voir ci-après l'extrait officiel de la délibération :



Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir le texte suivant dans le compte rendu de la majorité municipale (à voir sur le site de la mairie) : « *Signature d'une convention avec l'école de commerce PROTECO de Montluçon pour permettre à la population romagnatoise d'évaluer*

la politique entreprise par la municipalité à mi-mandat, conformément à l'engagement pris devant les électeurs lors de la campagne municipale.

Contrairement au procès d'intention fait par l'opposition, il ne s'agit pas d'une étude d'opinion mais bien d'un élément objectif d'évaluation de la politique municipale par la population ».

Pourquoi une telle affirmation mensongère alors que le terme « étude d'opinion » figure dans le texte officiel ?

Maladresse ou volonté délibérée ? Malgré nos demandes réitérées, notre compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet dernier mis en ligne quelques heures sur le site de la mairie a été supprimé sans avis...

Mur-mures : après des semaines d'insoutenable suspens et de frustration, nous pouvons enfin admirer le travail réalisé, mais une admiration fortement teintée d'inquiétude : ce rond point situé près de l'école Louise Michel, déjà dangereux dans son profil, le sera encore plus en cas de choc avec cette mini muraille. Les risques d'accidents ont-ils été correctement évalués ?

Suite à l'article de la majorité dans le bulletin municipal de juin 2010

Le doute n'est pas un état agréable mais l'assurance est un état ridicule (Voltaire). Effectivement nous le savions, c'est surtout sur leur appartenance politique que les femmes et les hommes sont choisis dans nos communes. Nous nous sommes présentés venus d'opinions, de courants ou d'horizons différents pour défendre une autre vision de la vie de notre commune et certainement pas une pensée unique, quelle qu'elle soit.

Nous vous rappelons succinctement notre programme en ce qui concerne la **SOLIDARITE** indispensable à toute société : créer un point d'accueil pour répondre aux besoins des enfants, des seniors, **des personnes en difficulté** et des personnes handicapées.

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Gilles **VAUCLARD**, Martine **ARNAL**,
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-hélène **DAUPLAT**

DES GROUPES POLITIQUES

Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

Institutions scolaires et valeurs républicaines

Allons bon ! Encore un sujet éculé me rétorquerez-vous en ce temps de rentrée scolaire. Je n'en suis pas aussi sûr. **Les attaques régulières** tout à la fois subreptices et tapageuses **que le premier des Français** avec l'aide de ses zélés collaborateurs **porte aux institutions scolaires sont autant d'estocades infligées à Marianne.**

Si la transmission des savoirs reste le rôle premier des institutions scolaires, une de leurs missions premières consiste à **éduquer les jeunes au vivre-ensemble en leur enseignant et transmettant les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité et Laïcité.** Encore faut-il que la nation, et en premier lieu ses dirigeants politiques, accompagne nos institutions scolaires dans cette tâche difficile. Encore faut-il que l'école, le collège, le lycée ou l'université aient les moyens de donner l'exemple d'un fonctionnement en accord avec les valeurs qu'ils proclament. Il semblerait hélas que **le gouvernement actuel leur complique sérieusement la tâche.**

Sous prétexte d'économies budgétaires, les mesures prises depuis trois ans par le gouvernement organisent **une destruction méthodique, programmée et ciblée du service public de l'Education Nationale.** Chacun connaît les objectifs du plan de réduction de postes (encore 16 000 emplois supprimés au budget 2011 après les 25 000 postes élagués depuis 2007). Mais ce que le public connaît moins c'est **le caractère injuste de cette politique.**

Déjà **ces mesures ne touchent pas notre élite scolaire** (les classes prépas, les grandes écoles). **Par contre elles réduisent les filières ou les aides spécifiques pour les élèves en très grande difficulté :** remise en cause de l'utilité des RASED (Réseaux d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté), suppression de filières de CAP, amputation d'un tiers du cycle des BEP, suppression d'UPI (Unités Pédagogiques d'Intégration qui préparent l'intégration sociale et professionnelle des élèves handicapés), réforme de la filière professionnelle. Plus généralement, ces mesures fragilisent la qualité de l'enseignement dispensé dans des classes de plus en plus surchargées...

Ces réductions de poste ne touchent pas de manière proportionnelle l'enseignement public et l'enseignement privé¹. De plus le gouvernement encourage le développement des institutions privées en leur octroyant financements publics ou reconnaissance officielle².

Sur la commune de Romagnat l'école maternelle Louise Michel voit un de ses postes menacé à la prochaine rentrée scolaire, l'école de Saulzet perd son enseignant en surnombre qui facilitait le travail de l'équipe pédagogique, le lycée professionnel perd son UPI, le LEA d'Opme une section de CAP carreleurs. **L'équipe municipale s'inquiète de ces mesures. Elle œuvre** autant qu'elle le peut **au maintien d'un enseignement public de qualité** en fournissant les locaux adéquats et les moyens matériels nécessaires à ses trois groupes scolaires. **Sa vigilance reste totale** en maintenant avec l'Inspection académique, les directeurs d'école, les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques et le personnel des écoles un lien permanent.

Les conséquences sociales et économiques des choix politiques actuels opérés par le gouvernement et initiés par le Président de la République **coûteront beaucoup plus chers que les économies réalisées sur le dos de l'Education Nationale.** Plus graves, ces mesures nient la liberté des individus, le droit pour tous à l'émancipation sociale, à la fraternité, à l'égalité. **Elles bafouent les valeurs fondatrices de notre République. A ce titre nous avons le droit et le devoir de nous mobiliser pour y résister** afin que nos jeunes puissent devenir des citoyens républicains convaincus.

Cet appel lancé par le groupe majoritaire « Romagnat avec Vous » s'accompagne de ses souhaits sincères de **bonne rentrée à tous les jeunes de la commune et à leurs parents !**

Rémy SERPOLAY

¹ Eddy KHALDI, Main basse sur l'école publique, rappelle que lorsqu'en 2009 11 200 postes dans l'Education Nationale ont été supprimés, proportionnellement on aurait dû en supprimer 2 240 dans le privé ; seulement 1 400 l'ont été.

² L'article 89 de la loi du 13 Août 2004 obligeait les communes à verser un forfait aux organismes d'enseignement catholique pour les élèves de la commune que ceux-ci scolarisaient. Le Plan Espoir Banlieue autorise l'ouverture d'une cinquantaine d'écoles confessionnelles. En fin un décret de mars 2008 abroge l'article 5 des lois et décrets qui obligeaient les écoles privées à soumettre à l'Etat l'agenda des matières enseignées en leur sein.

Troc en Zik 2



Des instruments aux concerts...



Suite au succès de la première édition du Troc en Zik qui s'est déroulée au parc de l'Hôtel de Ville de Romagnat en octobre dernier dans une ambiance familiale et conviviale, l'association Flagrant Délyre vous propose en cette rentrée « Troc en Zik II » le **samedi 02 octobre 2010** dans la salle André Raynoird de Romagnat.

Cette manifestation en 2 parties, vous invite premièrement à vendre, troquer, acheter votre matériel musical de 10h à 18h : du ukulélé à la contrebasse, du jeu de corde à l'ampli, du vinyle au DVD... Bref tout ce qui touche à l'univers du musicien.

Cette manifestation est gratuite, ouverte seulement aux particuliers, public ou exposant (pas de professionnels).

Puis à partir de 20h, s'enchaînera une soirée de concerts rock avec des groupes de la région, dont Lady Fuel, Big Rush, Braco...

Une buvette sera à votre disposition, et nous tenons à remercier le FLEP qui assurera notamment la restauration sur place tout au long de la journée.

L'entrée pour les concerts du soir est fixée à 8 €, tarifs réduits pour les étudiants, handicapés, chômeurs sur présentation d'un justificatif.

Nous serons ravis de vous accueillir tout au long de cet événement alors venez nombreux !

Pour tout renseignement veuillez prendre contact avec l'association Flagrant Délyre au **06 63 65 98 55**.

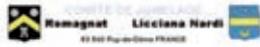
Plus d'infos :

<http://www.myspace.com/FlagrantDelyre>



La journée sera parsemée de diverses activités comme la présentation d'instruments ainsi que des concerts de groupes acoustiques.

ROMAGNAT : JUMELAGE OU PARTENARIAT ?



Carpates et tout près du Danube.

Pourquoi un tel jumelage ou un tel partenariat ?

Différentes commissions réfléchissaient sur de tels projets avec des pays tels la Slovénie, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie. Seule la Slovaquie dont le projet était porté par Michel Belhomme, semble fortement intéressée. Aussi, du 04 au 07 juin, le maire, François FARRET accompagné de François RITROVATO, adjoint à la Culture et Alain JAMMES, président du Comité de Jumelage se sont rendus, sous l'égide de l'Ambassade de France, à BYTČA afin de rencontrer les autorités de cette ville.

Un accueil chaleureux et des rencontres constructives sont des atouts favorables à un rapprochement. Malgré l'éloignement (1 600 km) et les différences de culture, cette rencontre a débouché sur une volonté commune d'ouverture.



Beaucoup de pistes sont à creuser, sachant que l'Auvergne par l'intermédiaire de l'université Blaise Pascal est très présente à ZILINA ville au nord de BYTČA.

Des contacts ont été établis avec cette ville aux équipements de qualité dont l'activité principale est l'industrie automobile en voie de diversification

grâce à l'apparition de l'industrie agro-alimentaire. Nos contacts ont été limités avec les associations, car un seul club du 3eme âge était présent lors des rencontres.

Sur le plan sportif, notre délégation a assisté à la cérémonie en l'honneur des joueurs de handball



champions de Slovaquie.

Une délégation slovaque viendra à Romagnat à l'automne ; de cette nouvelle rencontre devrait naître une volonté plus affirmée de rapprochement. Si nos deux villes devaient s'unir, la distance nous séparant posera la question d'un jumelage ou d'un partenariat. Dossier à suivre.

Relations avec nos amis Italiens :

Une délégation italienne accompagnée de quelques scolaires anglais visitera l'Assemblée Nationale en compagnie du député Alain NERI et de quelques membres du bureau à Paris le 10 septembre (nombre de places très limité).

Lors de la fête de la châtaigne, un voyage est prévu en Italie du 07 au 10 octobre, toujours des moments d'intenses retrouvailles.

De plus, lors du marché de Noël de Liciana, une délégation romagnatoise de quelques personnes devrait tenir un stand de produits auvergnats.

Pour nous contacter :

**COMITE DE JUMELAGE
CARREFOUR D'ECHANGES
5 rue Mal Foch
63540 ROMAGNAT**

04 73 62 08 24

Ou en consultant notre site internet :

<http://jumelage-romagnat.com>

Sortie de fin d'année pour « l'aide aux devoirs »

Après une année bien remplie, les scolaires inscrits à « l'aide aux devoirs » gérée par l'Amicale Laïque ont bénéficié d'une sortie bien méritée au bowling. Ils ont pu se mesurer sur un autre terrain et finir l'année autour d'un gâteau et d'une boisson offerte par l'association.

Pendant l'année scolaire 2009/2010, 48 enfants ont été accueillis une, deux ou trois fois par semaine par des bénévoles (les lundis, mardis ou jeudis de 16 h 30 à 18 h) dans des locaux communaux pour un accompagnement scolaire autour de leurs devoirs, de leurs problèmes spécifiques...

A cette occasion, les responsables de l'association en profitent pour remercier chaleureusement les bénévoles pour leur investissement personnel et le temps passé avec les enfants. Ils comptent bien sur un nouvel engagement à la rentrée et souhaiteraient accueillir de nouvelles personnes en renfort.

Aucune condition particulière n'est requise. Il suffit d'être disponible au moins une fois par semaine, pour s'occuper d'une petite unité d'enfants pour les faire lire (individuellement), revoir avec ces élèves ce qui n'a pas été compris, vérifier les leçons, participer à des jeux leur permettant de s'exprimer autrement...

Contacts possibles : Jean ALAMAR, président au **04 73 62 62 31** ou Andrée HUGOND, vice-présidente au **06 81 66 87 92**.

Un grand merci à la municipalité pour le prêt des locaux, à la CAF pour son aide financière, à la Médiathèque pour le prêt permanent de livres...

Rendez-vous a été donné en septembre. Des informations seront données par l'intermédiaire des enfants et par voie de presse.



Comité des fêtes - quelques dates à retenir

- **Samedi 9 octobre 2010** à 20h30 Salle A. RAYNOIRD **pièce de théâtre** « Espèces menacées » par le Théâtre de l'Arsenal ;
- **Jeudi 18 Novembre 2010 à 20h** Salle A. RAYNOIRD : Casse-croûte musical pour le **Beaujolais Nouveau**. Bénéfices pour le Téléthon ;
- **Vendredi 3 et samedi 4 décembre : Téléthon.**

L'Accueil Jeunes : des nouvelles et du nouveau !



Au cours de l'été, près de 60 jeunes présents ont proposé, organisé puis participé aux activités de l'accueil jeunes du

FLEP. C'est ainsi que les sorties sportives, de plaisance, de détente cinématographique ou gastronomique mais également les tournois et les activités artistiques sont allées bon train. De la baignade aux jeux de société, du laser game au VTT, du hand aux concerts, de l'ultimate aux pique-niques en passant par le canoë, les jeux vidéo ou encore à la peinture, bonne humeur, entraide, convivialité et complicité faisaient partie des nôtres. N'oublions pas non plus tous ceux qui ont choisi de partir en mini séjour !



Et là, bienvenue aux découvertes et aux nouvelles activités plus surprenantes et passionnantes les unes que les autres. Vous vous demandez bien entendu de quoi nous parlons ? Que pensez-vous de la spéléologie, du montainboard, de la pêche ou encore du canyoning ? En tout cas, tous ceux qui sont partis nous ont rapporté des étoiles dans les yeux, des anecdotes comiques et des souvenirs plein la tête. Chacun, qu'il soit resté à Romagnat ou parti en séjours, a ainsi pu passer d'agréables vacances rythmées par les activités préparées par les différents groupes où les nouvelles rencontres ont abouti à de véritables amitiés, les activités inédites ont révélé des talents insoupçonnés et des passions naissantes.

Pour la rentrée l'Accueil Jeunes remanie quelque peu son organisation afin de répondre aux demandes de tous :

- Les jeunes de 14 à 17 ans seront les bienvenus en période scolaire les mardi et jeudi de 16 h 30 à 18 h pour l'aide aux devoirs, les mercredis de 14 h à 18 h 30 pour les activités, montages de projets... Durant les périodes de vacances scolaires, l'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30 avec la possibilité

d'organiser des activités en journée complète, en soirée ou sur plusieurs jours.

- Les jeunes de 18 à 20 ans pourront organiser leurs activités, monter leurs projets, se retrouver... les vendredis de 16 h à 18 h 30 et les samedis de 14 h à 18 h 30 en période scolaire.



Pour tous, l'adhésion au FLEP accompagnée d'un dossier d'inscription ainsi que l'acceptation du règlement intérieur seront obligatoires pour accéder aux locaux et participer aux activités. Une participation financière pourra être demandée pour certaines activités. Celle-ci comprend généralement la prestation d'un intervenant extérieur, le matériel et le déplacement.

En ce qui concerne le mercredi, nous renouvelons « Le mercredi c'est permis ! » avec cette année encore des activités sportives et de loisirs :

- un cycle escalade les 22 septembre, 6 et 20 octobre ;
- un laser game le 17 novembre ;
- une sortie à Royat Tonic le 1^{er} décembre ;
- un cycle ski les 15 décembre, 12 et 26 janvier et 9 février ;
- un soccer le 23 février ;
- une sortie patinoire le 23 mars ;
- un bowling le 6 avril ;
- une sortie en VTT le 20 avril ;
- de l'accrobranche le 18 mai ;
- un paint ball le 1^{er} juin.

Pour tous renseignements, tarifs et horaires des activités, vous pouvez vous adresser au FLEP auprès des animateurs Mélanie et Sylvain au 06 84 80 52 45 ou au 04 73 62 67 83.

Les inscriptions se font au plus tard avant le mercredi précédant la sortie.

Venez nombreux !

Le FLEP tient à adresser un grand merci aux animateurs qui ont su communiquer aux jeunes leur dynamisme notamment au cours des séjours spéléo, eau vive, multisports et pêche et leur transmettre leur passion pour la nature.

Un été à l'accueil de loisirs



Cet été plus de 200 enfants âgés de 3 à 14 ans étaient inscrits à l'accueil de loisirs. Au programme, des après-midi à la piscine Coubertin pour les plus grands ainsi que des sorties à la journée chaque semaine en rapport avec les thèmes abordés : cascade de Chiloza, parc éolien d'Ally pour les enfants venus au mois de juillet, le jardin pour la terre à Arlanc, découverte de l'aéroclub d'Aulnat pour les enfants du mois d'août ainsi que la visite du volcan de Lemptégy et de la caserne des pompiers de Clermont pour tous les enfants.

solaires), des activités artistiques (fresques, fabrication de bijoux, cadres floraux) ont été proposées sans oublier les activités d'expression corporelle, le chant, le sport et les grands jeux de groupes, de piste et les olympiades.



3-5 ans



6-11 ans

De nombreuses activités manuelles (fabrication de cerf volants, boomerang, manches à air, cadrans

Les plus jeunes ont profité de leurs vacances à l'espace « plage » qui a été aménagé dans l'enceinte du FLEP avec des piscines à boudins, pistolets à eau, bac à sable... Ils sont allés au jardin Lecoq et ont profité des parcs de Romagnat et d'Aubièrre pour pique-niquer. Ils ont accueilli la Fée Malou et Dame Cathy qui leur ont raconté l'histoire de Mimi la Souris et de l'arbre Gidéon et leur ont fait découvrir des comptines.



6-11 ans

Par ailleurs, ils ont eu quelques pensionnaires dans leur salle : Bibi la souris qui leur a rendu visite en juillet et Noisette et Neige, les lapins dont ils se sont occupés avec soin pendant tout l'été.



12-14 ans

Les 12/14 ans ont chaque semaine élaboré un programme bien rempli avec des baignades à Aydat, du VTT, des bivouacs, du bowling, de l'accrobranche. Le groupe très dynamique et enthousiaste a vécu en autonomie tout au long du séjour. Ils ont même préparé leur repas quotidien, mis en place différentes sorties et participé à quelques soirées, notamment celle d'un été au ciné. Le fait de vivre un peu plus détaché des plus jeunes leur a permis d'avoir une certaine indépendance et d'être acteurs de leurs vacances.



12-14 ans

Enfin, les mini séjours mis en place ont remporté un réel succès auprès des 6/17ans avec plus

de 90 jeunes partis pour l'aventure en camps spéléo, eau vive, pêche, équitation, initiation au jonglage, préhistoire, trappeur, glisse sur herbe et multi activités. Ils ont pu y découvrir les joies du camping, de la vie en collectivité, des journées remplies de surprises et des soirées animées !

L'été 2010 au FLEP s'est donc déroulé de la meilleure des façons dans la bonne humeur et un dynamisme quotidien encadré par des animateurs volontaires et créatifs !

Vivement l'été prochain !!!

En attendant, l'Accueil de loisirs a rouvert ses portes le mercredi 8 septembre pour d'autres aventures dynamiques, riches en émotion et conviviales !

Les inscriptions ont lieu au Flep tous les matins seulement depuis lundi 6 septembre 2010.

☎ 04 73 62 67 83

✉ alsh.romagnat@orange.fr

🌐 www.flep-romagnat.com

📝 Blog : flep.romagnat.over-blog.com

A VOS AGENDAS :

- Dimanche 26 septembre 2010 : **Tournoi de tennis de table** pour petits et grands organisé au complexe sportif avenue des Pérouses.

Les inscriptions se font auprès de Jean-Pierre LE QUANG, responsable de la section tennis de table du FLEP – **06 74 90 04 08**.

Venez nombreux !

- Vendredi 1^{er} et Samedi 2 octobre 2010 : **Festival de musique rock « Troc en Zik 2 »** organisé par l'association Flagrant Délyre et le FLEP.

NEWS :

Le FLEP propose de nouvelles activités pour cette rentrée 2010/2011 :

- **Activité Country** : tous les mercredis de 18h15 à 19h15 avec Adrien (animateur country du Carnaval) ;
- **Danse moderne Jazz pour adultes**, le mercredi de 18h à 19h avec Delphine ;
- **Danse classique** pour les enfants de plus de 7 ans le mercredi de 15h à 15h45 avec Delphine ;
- **Accordéon numérique** avec Christian ;
- **Atelier Théâtre pour adultes** le mercredi de 18h à 20h.

Et plus de créneaux pour :

- **le Tennis de table**, le mardi de 21h à 23h ;
- **le Pancrace**, le mardi et le vendredi de 9h à 11h, une semaine sur deux.

P'tits loups de Kathmandu

Centre d'assistance aux enfants handicapés



L'association « P'tits loups de Kathmandu » créée à Romagnat en octobre 2009 vous présente son projet de soutien à CDCA « Center for Disabled Children Assistance » association népalaise » créée par M. Dendi SHERPA en 2006.

Nous lançons un appel pour récupérer des couches en tissu et des pointes plastiques pour les petits. Nous partons en novembre et souhaitons apprendre aux didis (femmes) à langer et laver les enfants à chaque change ; il n'y a pas ce genre de matériel à l'association actuellement.

L'association « P'tits loups de Kathmandu » est reconnue d'intérêt général depuis le mois de mai et peut délivrer des reçus fiscaux.

Tous vos dons sont les bienvenus.



CDCA c'est d'abord une maison qui accueille 11 enfants handicapés ne nécessitant pas de structure médicalisée, qui de par le relief du pays n'ont accès ni à l'éducation, ni aux soins.

Les enfants sont confiés par leurs parents à l'institution qui prend en charge la pension, l'éducation en école privée et les soins. Ils sont tous issus de milieux défavorisés.

De plus le centre possède un atelier de couture ; la vente des produits permet l'autofinancement de ce dernier et assure aujourd'hui 31% des besoins de la maison d'enfants.

CDCA est soutenue par 2 autres associations : Garuda (2007) et Samsal (Corée 2009). Aussi « P'tits loups » à la demande de Dendi SHERPA a décidé de prendre à sa charge les frais de la garderie, salaire inclus, qui s'est ouverte depuis janvier 2010 ainsi que la scolarité en école publique de 20 enfants extérieurs à la maison.

Nous organisons une journée portes ouvertes le **06 novembre 2010 à Opme à partir de 14h30**, nous proposerons un diaporama, une expo vente d'artisanat et des ateliers pour enfants.

Nous clôturerons la journée par un repas, uniquement sur réservation et comptons sur votre présence pour vous faire découvrir notre grande famille.

Toute l'équipe de « p'tits loups de Kathmandu »

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au :

☎ 06 77 76 42 28 (le mardi de 14 h à 16 h)

ou nous envoyez un mail à :

✉ ptitsloupsktm@orange.fr

Laissez nous un message, nous vous contacterons.

Une belle récompense !



A l'occasion de la rencontre de coupe DAVIS, qui a opposé à Clermont-Ferrand la France à l'Espagne et qui a été remportée par l'équipe de France (5 victoires à 0), le

RTC a remporté le challenge du Développement 2010.

Ce challenge a été remis à Pierre Lunaud, président du RTC, par Monsieur Jean Gachassin, Président de la Fédération Française de Tennis en présence du Président de la Ligue d'Auvergne.

Le Romagnat Tennis Club l'a emporté devant l'ensemble des clubs du Puy-de-Dôme au nombre de 136 sachant qu'un seul club par département est récompensé. Les critères retenus pour l'attribution de ce prix sont purement objectifs.

Parmi les données enregistrées, on retient notamment les suivantes : nombre de licenciés, fidélisation, pourcentage de tennis féminin, de jeunes, évolution des adhérents sur plusieurs années, etc.

L'attribution de cette récompense est accompagnée de la remise d'un « Kit de formation » destiné à l'initiation du tennis pour les



jeunes mais aussi pour les adultes d'une valeur de 500 € environ. Ce prix, même s'il ne revêt qu'un caractère symbolique, représente une marque de reconnaissance appréciable pour l'activité de tous les bénévoles du club.

Il permet également de souligner le travail remarquable accompli par Fabien Dumouset durant ces dernières années.

L'Association de Défense des Usagers des Transports publics de l'agglomération clermontoise (A.D.U.T).

Cette association loi 1901 a pour but de défendre les usagers des transports publics de l'agglomération clermontoise et de participer à l'amélioration de leur fonctionnement.

Actuellement un Plan de Déplacement Urbain est en cours d'élaboration sur l'agglomération et il est important que soient pris en compte de manière

globale les transports en commun et les besoins des usagers.

Vous pouvez faire entendre votre voix en rejoignant l'action de cette association, en vous informant et en réagissant sur le forum du site de l'association www.adut.fr ou en téléphonant au **04 73 25 97 55** ou au **09 52 88 58 56**.

La marche des Gaulois

L'amicale de la marche des Gaulois créée en 1987 regroupe les sapeurs pompiers des communes d'Aubière, Ceyrat, Chanonat, Pérignat-lès-Sarlièves et la Roche-Blanche. Elle a pour but de récolter des fonds en faveur des œuvres des pupilles des sapeurs pompiers de France.

Pour cela, l'association organise comme chaque année la marche des Gaulois, randonnée pédestre

qui fait découvrir nos communes en passant par le plateau de Gergovie.

Cette année, elle aura lieu le **dimanche 17 octobre** et le point de départ sera la salle de l'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève.

Romagnat gym et S. E. P.



ROMAGNAT GYM, vous propose...



« ROMAGNAT-GYM »
 7 avenue des Pérouses
 complexe sportif
 63540 ROMAGNAT
 ☎ 04 73 62 61 00



**JOURNÉE PORTES OUVERTES
 LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE**

- BABY GYM : enfants nés en 2005, 2006 et 2007
- GYMNASTIQUE RYTHMIQUE : (avec des engins : ballon, cerceau, ruban, massues et corde)
 - Section Compétition
 - Section Loisirs
 - Section Adultes
 - Préparation au BAC
- GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE COMPETITION : (sol, poutre, barres asymétriques et saut)
- TUMBLING : inscription sous condition d'un acquis gymnique et sous réserve d'entraîneur
- Activités gymniques poussins : permet la découverte de la gym rythmique et de la gym artistique - sous forme de parcours et de chorégraphies de groupe. S'adresse aux garçons et filles débutants (nés en 2004-2003-2002)

Inscriptions 2010 - 2011 :

- Mercredi 8 et 15 septembre : de 14h à 18h
 Au Gymnase :
- Vendredi 10 et 17 septembre : de 17h à 19h

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER



Rencontres informatives pour l'ANNÉE 2010-2011

Le vendredi de 15h à 17h, à l'EHPAD de ROMAGNAT

- **Vendredi 24 septembre 2010 :**
 Discussion
- **Vendredi 22 octobre 2010 :**
 Préfecture : permis de conduire
- **Vendredi 26 novembre 2010 :**
 Discussion
- **Vendredi 10 décembre 2010 :**
 CPAM médecin conseil
- * **Vendredi 25 février 2011 :**
 SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale)
- * **Vendredi 25 mars 2011 :**
 Discussion
- * **Vendredi 22 avril 2011 :**
 Centre Anti-douleur : Docteur Picard
- * **Vendredi 27 mai 2011 :**
 Discussion
- * **Vendredi 17 juin 2011 :**
 APF (association des paralysés de France)

« la SEP est un combat quotidien,



à plusieurs elle cesse d'être en exil ! »

*Vous êtes atteint d'une SCLÉROSE EN PLAQUES.
 N'hésitez pas à venir !*



Depuis des années je souffre d'une maladie génétique incurable (la rétinite pigmentaire). Il s'agit d'une dégénérescence de la rétine.

Images imprécises, distances mal évaluées, champ visuel rétréci (vision dans une paire de jumelles à l'envers), couleurs fades.

Cette maladie est un combat perpétuel : l'incompréhension des autres personnes, peu d'emplois ouverts aux handicapés visuels autres que standardiste !...

Cet univers (la malvoyance) ne se repère pas aussi facilement, en effet, certaines personnes n'évaluent pas les problèmes engendrés par cette maladie.

J'ai voulu écrire ce court portrait pour montrer les difficultés d'un handicap pas forcément visible.



A ma naissance, j'étais loin de m'imaginer que j'appartiendrais au monde des malvoyants ; enfant, j'avais une vie semblable aux autres, sauf que je fus l'objet d'une séparation de ma famille de deux ans à l'âge de huit ans.

Je suis allée dans une école adaptée aux déficients visuels (et ceci sans aucune préparation). On m'a initiée à l'écriture Braille, mais je suis revenue à l'écriture au noir (stylo), formée à la musique - piano, triangle, au sport... - et aussi à l'apprentissage de ce monde mystérieux.

De retour auprès des miens, j'ai essayé de reprendre une vie normale ainsi qu'une scolarité malgré la perte totale de vision de ma mère.

A l'adolescence les ennuis commencent : les sorties en soirée avec les amis sont impossibles (aucune vision nocturne), ma vie active dépend du jour.

J'avais honte d'en parler dans mon entourage, de prendre le bras de quelqu'un pour me guider, en somme d'être dépendante des autres personnes.

Beaucoup d'activités des jeunes de mon âge m'étaient interdites, dont la conduite automobile, car progressivement je me suis rendu compte des difficultés :



La présidente de l'A.R.G.O.R.C. aura le plaisir de réaliser une présentation de matériel (Machine à lire) et de logiciels bureautiques vocalisés spécialement adaptés aux besoins des déficients visuels. Celle-ci aura lieu **le 23 octobre 2010 à 15h à la salle Jaques Prévert.**

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez dès à présent prendre contact avec la présidente de l'association aux coordonnées suivantes :

A.R.G.O.R.C. (Aide à la Recherche Génétique Oculaire Rétine Cornée)
Mme Elisabeth BIDAULT (présidente)
9 rue Saint VERNY
63540 ROMAGNAT
 ☎ **06 70 13 38 73**
 ✉ **argorc@orange.fr**

Évaluation

Gérer de façon participative l'action publique est l'un des fils rouges du projet de l'équipe municipale. L'évaluation régulière de la politique mise en place fait partie intégrante de ce dispositif.

« L'évaluation d'une politique publique a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre. »

(décret du 18 novembre 1998 créant le Conseil national de l'évaluation).

Nous vous proposons de porter votre attention sur cinq objectifs majeurs :

- Augmenter l'offre de logement ;
- Diversifier l'offre de loisirs ;
- Aménager un cœur de ville convivial et dynamique ;
- Rapprocher la municipalité des citoyens ;
- Diversifier le mode d'accueil des personnes dépendantes.

La réunion d'accueil des nouveaux arrivants

Le maire François FARRET et l'équipe municipale, invitent chaleureusement les Romagnatois installés depuis peu sur la commune à assister à la réunion d'accueil **le samedi 20 novembre à 11h30** en salle du Conseil. Les élus, les structures municipales, les moyens mis en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des Romagnatois (les référents de quartier, le numéro vert, les structures d'accueil des jeunes enfants...), la vie associative et culturelle de la commune seront présentés au fil des sujets abordés.



ENQUÊTEUR



Nom : M. DURAND

Prénom : Damien

Membre de l'Association de Promotion des Techniques Commerciales, Université Blaise Pascal.

Mandaté par la municipalité de Romagnat.

Pendant l'automne, des étudiants de l'IUT « promotion des techniques commerciales » de Montluçon proposeront à 400 Romagnatoises et Romagnatois, rencontrés au hasard sur l'espace public, de répondre en direct à un questionnaire qu'ils ont élaboré.

Cette méthode, dite de « passation de vive voix » donnera un échantillonnage qui permettra d'extrapoler des résultats représentatifs.

Les réponses seront analysées par les étudiants et feront l'objet d'une restitution en réunion publique et dans le bulletin municipal au plus tard en février/mars 2011.

Nous pourrions ainsi confronter votre perception de notre politique et le bilan que nous faisons de nos premières années de mandat. Nous en tirerons les conséquences pour améliorer encore nos actions pour développer Romagnat et le bien être de ses habitants.

L'équipe municipale vous remercie de l'accueil que vous réserverez aux enquêteurs et de votre implication dans cette nouvelle étape de notre politique participative.

Réunions de quartiers



L'équipe municipale organise régulièrement visites et réunions de quartiers pour faire participer les habitants à la vie de leurs quartiers, dans un esprit de dialogue.

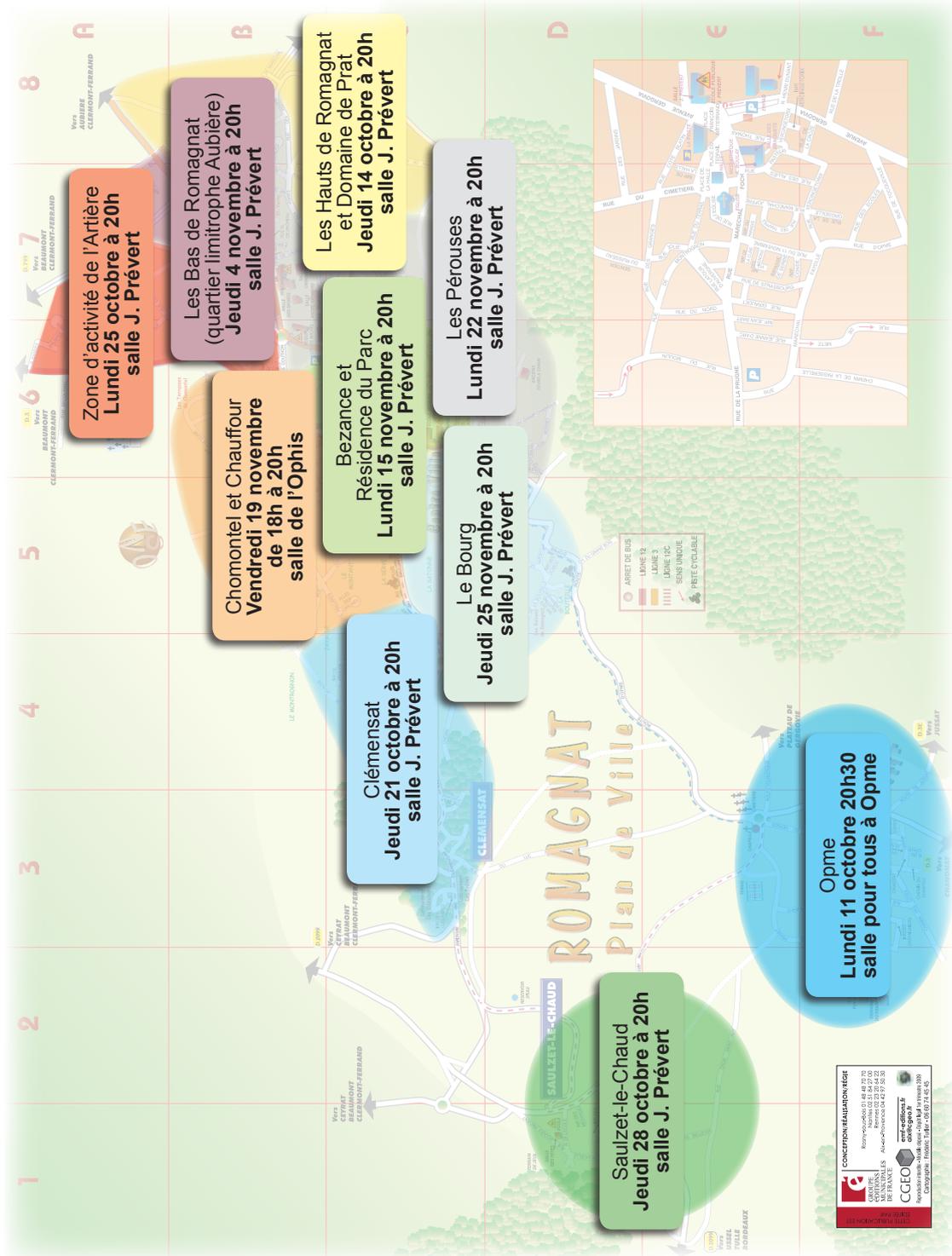
Durant ces réunions, les élus vous invitent à venir débattre non seulement avec vos voisins mais également avec les élus, afin de cerner au mieux vos besoins et vos attentes au travers de vos interrogations, préoccupations et suggestions.

C'est un moment privilégié pour s'exprimer sur votre quartier, pour améliorer, dans la mesure du possible, votre vie quotidienne et pour débattre

des projets portés par la municipalité, questionner les élus sur les dossiers plus généraux concernant la commune.

Les réunions sont organisées à partir d'octobre pour les différents quartiers de Romagnat. Vous trouverez ci-dessous, les dates, heures et lieux.

NB : la réunion pour « Le Bourg » n'a pas été programmée, car la visite des élus dans ce quartier a eu lieu début septembre. Pour mémoire elle avait été déprogrammée en juin en raison de mauvaises conditions météorologiques.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Une nouvelle rencontre des chefs d'entreprises et des commerçants avec la Municipalité



Dans la continuité du programme de rencontres qui a été proposé aux commerçants et chefs d'entreprise par la Municipalité, Jean-Max Bourlier, adjoint au Maire en charge du développement économique accompagné de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, les a rencontrés le 6 juillet dernier, en Mairie.

Cette soirée était organisée en deux temps :

- Au cours de la première partie les chefs d'entreprises ont pu rencontrer :

- Un représentant de l'Institut des Métiers de Clermont-Ferrand (Centre de Formation d'Apprentis) qui a présenté les nouvelles conditions de l'apprentissage et ses avantages financiers.
- Une représentante de l'AGEFIPH (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion des travailleurs Handicapés) qui leur a rappelé les toutes nouvelles obligations en matière d'accueil de travailleurs handicapés et précisé toutes les aides attachées à l'embauche ou au maintien dans l'emploi de ces travailleurs.
- Un représentant de Pôle Emploi qui a présenté les nouvelles aides à l'embauche.

- La seconde partie a été consacrée à un échange, sur le thème du développement économique et des projets mis en place par la Municipalité :

- Hamid Berkani, Vice Président du Conseil Régional, en charge de l'économie, Président de l'Agence Régionale de Développement Economique a présenté les grandes lignes de la politique économique de la Région et répondu aux interrogations des chefs d'entreprises.
- L'équipe municipale a ensuite présenté ses projets afin de recueillir l'avis des responsables économiques sur, notamment, l'aménagement du cœur de ville qui outre une modification architecturale d'envergure devrait amener un regain d'activité commerciale.

○ Jean-Max Bourlier a pu ainsi présenter le projet de recours au FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) porté par l'Etat, qui devrait permettre aux commerçants d'obtenir des aides financières pour améliorer leur outil de travail, et pour développer l'animation commerciale. Ce fonds pourrait permettre aussi à la Municipalité d'obtenir des aides financières afin d'apporter des améliorations dans la zone d'activités de l'Artière, notamment en matière de sécurité.

○ Les échanges qui ont suivi ont porté bien entendu sur les difficultés liées à la crise économique.

Une prochaine rencontre est programmée en automne. Elle devrait porter essentiellement sur le dossier FISAC.

Avis aux chefs d'entreprises et commerçants de Romagnat :

1/ Depuis quelques mois, la Municipalité diffuse sur son site internet la liste des locaux commerciaux et/ou industriels à vendre ou à louer, cette diffusion est bien entendu gratuite, mais soumise à l'accord du propriétaire ou de l'agence immobilière en charge de la vente, si vous souhaitez diffuser une proposition, contactez :

Marie Lozachmeur au 04 73 62 79 63

2/ La Municipalité veut pouvoir accompagner les commerçants ou chefs d'entreprises qui souhaitent céder leur entreprise en vue de leur départ à la retraite. Si vous êtes dans ce cas, prenez rendez-vous avec Jean-Max Bourlier (04 73 62 79 63), qui pourra vous mettre en rapport avec des repreneurs potentiels (en toute confidentialité).

Le jour de la nuit 2^{ème} édition

Le jour de la nuit est une manifestation nationale ouverte à toutes et à tous, créée pour :

- ★ fêter la nuit noire en découvrant ses écosystèmes, sa biodiversité, ses paysages et son ciel étoilé ;
- ★ sensibiliser au problème de la pollution lumineuse et promouvoir les économies d'énergie liée à l'éclairage.

La seconde édition du Jour de la Nuit aura lieu **le samedi 30 octobre 2010** et certaines villes dont Romagnat éteindront symboliquement une partie de l'éclairage public.

Cette « première » dans notre ville est l'occasion pour les habitants de retrouver les trésors de la nuit dans une nature mystérieuse à la biodiversité bruisante ou chantante, des étoiles qui racontent des histoires, dans un théâtre d'ombres curieuses.

🌐 www.jourdelanuit.fr
 mail : contact@jourdelanuit.fr



Quelques rappels

Lors des discussions entre citoyens et élus, dans les courriers qui nous sont adressés, nous sommes souvent sollicités pour arbitrer les mêmes incivilités. Alors il nous semble important de rappeler ces quelques règles :

L'heure de la tondeuse, des motopompes, scies mécaniques et autres matériels bruyants

L'utilisation pour le bricolage ou le jardinage « d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore » (tondeuses, motopompes, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ...) est réglementée par arrêté préfectoral.

En application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 28 avril 1991, les travaux utilisant ce type de matériel

« ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8 heures à 20 heures ;
- les samedis, de 9 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures. »

Bacs à ordures individuels

Le Maire rappelle aux administrés que les bacs à ordures individuels doivent impérativement être enlevés de la voie publique après la collecte organisée par Clermont-Communauté en application du règlement approuvé par délibération du 12 décembre 2003.

Entretien des espaces privés

Le Maire rappelle également aux riverains que les haies privées ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Celles-ci peuvent occasionner une gêne, voire de l'insécurité pour les piétons et perturber la circulation routière.

La hauteur des haies entre voisins est également réglementée. En téléphonant au Numéro vert, vous pourrez obtenir de plus amples informations.

Sortie des écoles

Des agents municipaux sont chargés de veiller sur la sécurité des enfants en sécurisant les passages protégés, en interdisant le stationnement gênant des voitures près des sorties d'école. Or ils sont de plus en plus méprisés voire insultés par des automobilistes qui ne sont ni préoccupés par la sécurité des enfants, ni par la politesse élémentaire.

Ces comportements dangereux et inciviques feront l'objet de procès verbaux.

Trop de bruits ?

Le code pénal permet de réprimer les bruits excessifs ou tapages nocturnes.

Le code de la santé publique permet de sanctionner les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, à tout moment de la journée (abolements, travaux de réparation...). Le constat d'une infraction ne nécessite pas de mesures acoustiques et se fonde essentiellement sur la durée, la répétition ou l'intensité du bruit.

Les contrevenants s'exposent à une amende maximale de 450 €.



TRANSPORTS EN COMMUN

Afin de travailler avec le syndicat mixte des transports en commun (SMTC) à l'amélioration de l'offre des transports en commun, nous souhaiterions connaître les personnes qui pour des raisons professionnelles auraient besoin d'un transport pour aller vers Clermont le matin vers 5h et pour revenir de Clermont après 20h30.

Ce questionnaire est à déposer en Mairie ou à retourner par courrier (Mairie de Romagnat - Château de Bezance 63540 ROMAGNAT).

Nous présenterons l'ensemble des demandes au SMTC pour tenter de trouver une solution.

Nom : Prénom :

Adresse :

➤ Horaire demandé :

5h

20h30

➤ Quels jours de la semaine ? :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

ZOOM SUR LES APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS

L'EHPAD a toujours favorisé l'ouverture sur l'extérieur par les animations ou la venue de bénévoles.

En 2010, le CCAS a lancé « Après-Midi Récréatifs » pour l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, vivant à leur domicile.

Ceux-ci visent à :

- Proposer des activités de stimulation et de convivialité pour les personnes accueillies ;
- Accorder un temps de répit aux aidants.

Ces après-midi auront lieu trois fois par semaine (lundi, mercredi et jeudi de 14h15 à 16h30) à compter du **lundi 6 septembre 2010** à l'E.H.P.A.D grâce aux bénévoles accompagnés par le personnel de l'E.H.P.A.D.

ATTENTION

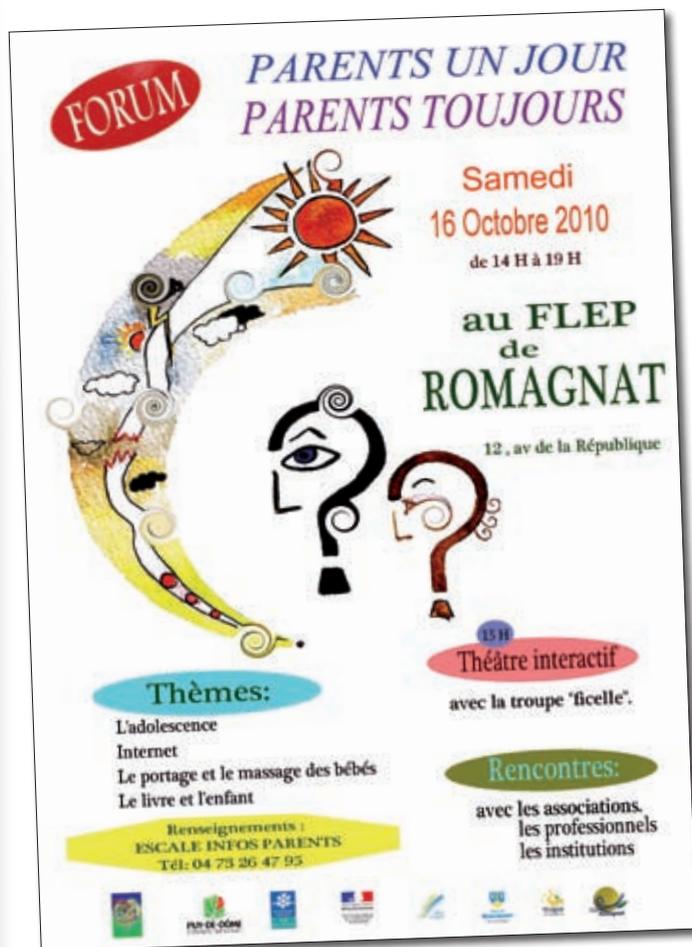
Le nombre de place étant limité, il est nécessaire de prendre contact avec la directrice de l'E.H.P.A.D **M^{lle} MORAL au 04 73 62 73 20.**



Le service communication vous avait annoncé pour cet été une nouvelle publication municipale « Le guide pratique de Romagnat ». Malheureusement la société en charge du projet n'a pu mobiliser suffisamment d'annonceurs pour en assurer la gratuité. C'est pour cette raison que nous avons préféré retarder cette diffusion.

Forum des Parents

« Parents un jour, parents toujours »



Les fonctions parentales, bien qu'elles aient sans doute toujours existé, prennent depuis de nombreuses années une importance de plus en plus considérable pour les parents, les acteurs de la vie éducative et sociale, ainsi que pour les décideurs politiques.

Le 16 octobre de 14 à 19 heures, dans les locaux du FLEP, la ville de Romagnat en partenariat avec les villes voisines d'Aubières, Beaumont, Pérignat-lès-Sarliève, accueillera le deuxième forum des parents « Parents un jour, parents toujours » dont la première édition s'était déroulée à Aubière en 2008.

Les principaux objectifs de la manifestation sont les suivants :

- Informer les parents sur les structures et services offerts sur le territoire par les collectivités, institutions et associations ;
- Faciliter les échanges et les réflexions entre et avec les parents autour de problématiques diversifiées tant au niveau des tranches d'âges (petite enfance, enfance, adolescence et même jeunes adultes...) qu'au niveau de questionnements

autour de la santé, du rôle éducatif, du rapport à l'autorité...

- Organiser des rencontres avec des parents, des professionnels de l'enfance et de l'adolescence.

Les associations et les institutions du secteur présenteront leur travail, leurs missions et les services qu'elles peuvent apporter aux parents et aux familles.

Des ateliers comme le portage ou le massage des bébés, autour de la lecture, des espaces de jeux seront également proposés.

Ce forum sera aussi l'occasion de réfléchir ensemble et avec l'aide de professionnels, à la place qu'occupent les nouvelles technologies de la communication : du téléphone portable, de l'Internet... au sein de la cellule familiale.

L'atelier « ficelle » grâce à son intervention sous la forme du théâtre forum, nous invitera à participer activement et à rechercher collectivement des pistes de réflexion autour des problématiques éducatives que chaque parent rencontre avec ses enfants, petits, adolescents et jeunes adultes...

Pour compléter cette action deux conférences sont également prévues :

- Beaumont : salle des fêtes **le jeudi 21 octobre de 19h30 à 21h30**.
Conférence animée par Véronique Sztark (psychologue intervenante à l'association Pickler Loczi « Règles, limites et interdits ») ;
- Pérignat-lès-Sarliève : salle de l'Affiche **le mardi 5 octobre à 20h30**
Conférence animée par Sabine Turbé (pédopsychiatre) « *Vivre ensemble dans une famille recomposée avec adolescent : un pari difficile ? Pourquoi ?* » avec la participation de Christel Puentes du club des Maratres.

Portes ouvertes sur l'environnement



L'année 2010 étant déclarée année de la biodiversité, le centre social organisera ses journées portes ouvertes sur le thème de : « **la nature nous héberge sachons la protéger** »

Vendredi 5 novembre de 14h à 19h
Samedi 6 Novembre de 10h à 12h et de 14h à 18h

Autour de travaux ou d'animations réalisées sur ce thème vous pourrez découvrir les activités du centre : ateliers d'arts plastiques pour enfants, couture, encadrement, reliure, dentelle, crochet, patchwork, arts créatifs, scrabble, anglais, espagnol, atelier mémoire, club de l'amitié, bridge, informatique (jeux interactifs) pech'mel, groupe rencontre, discussion autour d'un livre, atelier contes, atelier de massage « mamans » bébés.

Le Samedi :

Aux heures d'ouverture, il y aura la présence de **la LPO** qui vous présentera des mangeoires et vous renseignera sur la façon de les faire et la manière de nourrir les oiseaux.

A 15h30 sur le thème « **le murmure du chardon** » avec « **les éveilleurs de nuit** » les parents et leurs jeunes enfants pourront participer à un groupe d'éveil musical et fabriquer des instruments à partir d'éléments naturels (se munir de couteaux de poche).

Durant le mois de Novembre, des conférences vous seront proposées :

- En soirée : à 18 h : le mardi 9 novembre la biodiversité ;
- le mardi 23 novembre l'eau ;
- L'après-midi à 14h : le mardi 16 novembre les sources salées ;
- le jeudi 18 novembre la préservation des cours d'eau.

Par ailleurs en partenariat avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) des animations seront organisées pour les enfants des écoles primaires le **mardi 9 novembre** et le **vendredi 19 novembre** sur les thèmes du végétal et de l'eau.

Ateliers arts plastiques pour enfants et adolescents

Tous les mercredis, les ateliers Arts Plastiques (encadrés par Martine LE CALONNEC, diplômée de l'école des Beaux Arts) ouvrent leur porte pour accueillir le matin les enfants du primaire (9h/12h) et en soirée les jeunes du secondaire (18h/19h30).

Dans un lieu spacieux et lumineux, uniquement réservé à ces activités, les jeunes plasticiens s'adonnent au plaisir de malaxer et de modeler l'argile (de 10h30 à 12h), découvrent les joies et les surprises de la couleur, s'initient au dessin d'observation ou d'imagination (9h à 10h30) et « s'approprient » l'histoire de l'art par le biais de revues spécialisées disponibles à l'Atelier.

Grâce à ces différentes activités les jeunes peuvent, développer leur imagination et leur créativité, éveiller leur sensibilité et leur sens artistique.



CCAS
Centre Social
3 rue des Fours à Chaux
63540 ROMAGNAT

☎ : 04 73 62 63 00

✉ : centresocial-romagnat@orange.fr



AIDE À L'OBTENTION DU PERMIS

Depuis le début de l'année, le CCAS met en place une aide à l'obtention du permis de conduire, décidée par son conseil d'administration le 22 septembre 2009.

Le CCAS apporte son soutien aux jeunes âgés de 18 à 25 ans et aux bénéficiaires du RSA qui souhaitent passer le permis de conduire.

Cette aide de 500 € au maximum sera accordée aux personnes dont le dossier remplira un certain nombre de conditions, notamment :

- être de nationalité française ou étrangère en situation régulière ;
- résider à ROMAGNAT depuis deux ans au moins ;
- avoir un projet professionnel nécessitant l'obtention du permis de conduire ;
- avoir réussi à l'examen du code de la route.

Les dossiers seront étudiés par un comité technique et par le conseil d'administration du CCAS.

A l'occasion de la signature de la charte qui leur sera présentée, les bénéficiaires s'engageront à effectuer :

- bénévolement une mission d'intérêt général au profit de la communauté représentant un volume horaire de 24 heures. Cette mission d'intérêt général peut revêtir de nombreux aspects allant de travaux dans les services municipaux à des actions pour les associations. ;
- une formation aux premiers secours qui sera financée par le CCAS au prix unitaire de 70 €.

Une dizaine d'aides pourront être accordées en 2010 pour un coût global de 5 700 €

Thé dansant du C.C.A.S.

Le prochain thé dansant organisé par le CCAS pour les Romagnatois(es) de plus de 60 ans, aura lieu le dimanche 24 octobre de 14h30 à 18h30 dans la salle André Raynoird et sera animé par l'orchestre Yves-Jean-Louis.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez prendre contact auprès du CCAS :

☎ : 04 73 62 79 79

✉ : service-social@ville-romagnat.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner en totalité renseigné et signé avant le 30 septembre 2010

**Après-midi festif du DIMANCHE 24 OCTOBRE 2010
A PARTIR DE 14 HEURES 30**

**J'ai plus de 60 ans et je réside sur la commune de Romagnat.
Je souhaite participer à l'après-midi festif organisé par le CCAS de Romagnat :**

- Je viendrai seul(e)
- Je viendrai accompagné(e) de mon conjoint ou d'un(e) ami(e)
- Nom : Prénom :
- Adresse :
-
- Téléphone domicile : Téléphone portable :
- Adresse @ :

J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

A Romagnat le : Signature,

Service d'assistance aux courses



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un service d'assistance aux actes de la vie courante (courses, visites chez le médecin, etc.).

Ce service, destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans ayant des difficultés pour se déplacer par leurs propres moyens et de condition modeste, est disponible le vendredi matin de 8h30 à 12h00 et le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30.

Les personnes désirant bénéficier de celui-ci, devront s'inscrire auprès de la Mairie, services administratifs (tél. : 04 73 62 79 79).

Un véhicule passera les prendre à leur domicile, les déposera sur le lieu de leur déplacement et les raccompagnera chez elles une fois la course effectuée. Une participation financière de 2 euros sera demandée pour chaque déplacement, celui-ci est limité au territoire de Clermont-Communauté.

Prévention et dépistage du cancer du sein

La Marche Nordique rose

ROMAGNAT (Parc de la Mairie)
samedi 16 octobre 2010 de 10 h à 17 h



Venez nous rejoindre et suivre avec nous une initiation gratuite à la Marche Nordique !

OCTOBRE ROSE

« Agir avec vous pour que vous restiez en bonne santé »

Le comité féminin du Puy-de-Dôme pour la Prévention et le Dépistage des Cancers, l'ARDOC et leurs partenaires organisent une initiation gratuite à la Marche Nordique à Romagnat.

Le mois d'Octobre a été choisi pour sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage organisé et de la prévention du cancer du sein.

*Ouverte à tous,
idéale pour se maintenir en forme à tout âge,
la Marche Nordique apporte bien-être physique et moral.*

Renseignements et inscriptions :
tél. : 06 84 33 03 18 / 06 23 84 58 44
courriel : comitefeminin63@gmail.com

Gendarmerie de Romagnat



Brigade de Gendarmerie
18 avenue Jean Moulin
63540 ROMAGNAT
Tél. : 04 73 62 60 64
bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr



DIVERS



EN PREVENTION ! ADOPTONS LES BONS REFLEXES

Concernant la protection de votre maison



Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je verrouille mes portes et je ferme mes volets, mon garage et mon portail.



Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant et (ou) un système de télésurveillance relié à un centre d'appel 7J/7 et 24H/24.



Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.

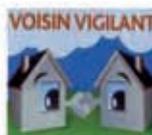


Je ne montre aucun signe de mon absence :
- je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.

- je ne laisse pas déborder la boîte aux lettres : en cas d'absence temporaire je fais garder l'intégralité du courrier par le facteur ou je le fais réexpédier sur le lieu du séjour.

- je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur internet : www.laposte.fr.

Concernant la vigilance



J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.



J'adopte une « vigilance citoyenne » :
J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17)



Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

GRATUIT : Opération Tranquillité Vacances
Lorsque vous êtes absent pendant les vacances scolaires contactez le 17, une surveillance de votre domicile sera réalisée gratuitement par la gendarmerie.



Je ne laisse pas mes objets de valeur à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portable, ...)

Nouveaux horaires à compter du 2 novembre

A partir du **2 novembre 2010**, le bureau de poste de Romagnat sera ouvert :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le samedi de 9h00 à 12h00



Un sondage réalisé localement a permis de répondre aux attentes de notre clientèle, à savoir :

- ouverture l'après-midi à 14H00 (au lieu de 14H30 actuellement) pour disposer de plus de temps pour préparer ses envois avant le départ du courrier à 15h45 ;
- maintien de la fermeture à 18H pour pouvoir accueillir les clients actifs, tout en gardant une amplitude horaire hebdomadaire identique.

Toute l'équipe de la Poste de Romagnat est à votre disposition pour vous conseiller sur l'ensemble de la gamme des produits et services de la Poste.

Dans votre bureau de Poste, vous pouvez également acheter des recharges téléphoniques tous opérateurs et des chèques cadeaux échangeables dans de multiples enseignes...

Adrien VALENTIN et **Karine ROCHE**, **conseillers de la Banque Postale** vous accueillent sur rendez-vous tous les jours pour vous offrir une réponse adaptée à vos besoins et projets.

→ **Contacts téléphoniques : 04 73 61 19 32 ou 04 73 61 19 33**

Nathalie ROCHE et **Jean-Philippe AUZENAT**, **conseillers spécialisés en gestion de patrimoine et en immobilier**, sont à votre disposition sur rendez-vous pour vous faire bénéficier d'une étude personnalisée et vous conseiller dans le domaine juridique, fiscal et investissement immobilier.

Si vous êtes un client professionnel (artisan, commerçant, chef d'entreprise, association) **Serge TREILLE** est votre interlocuteur pour répondre à vos besoins pour tous vos envois de courrier, colis, prospection commerciale...

→ **Contact téléphonique : 06 79 36 33 62**

Les services de la Poste sont également disponibles sur le site internet

🌐 www.laposte.fr/monbureaudeposte

Hôtel de Ville

*Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr*

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : contact2008@ville-romagnat.fr

Services Techniques :

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :

courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi

de 8h30 à 16h20 le vendredi

de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

